

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV, No 97

MONTREAL, LE MERCREDI 28 AVRIL 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

«Je suis votre femme, votre soeur, votre fille»

Le mouvement féministe s'associe audacieusement aux hommes dans sa campagne contre la violence faite aux femmes

Josée Boileau

Après avoir beaucoup réfléchi, analysé et dénoncé la violence des hommes, le mouvement féministe québécois fait aujourd'hui preuve d'audace. Et s'associe directement aux hommes.

L'affiche est explicite: une femme recroquevillée, dévêtue, figée par la peur, les vêtements en lambeaux, souffrante. Dans le coin gauche, une inscription: «Je suis votre femme, votre compagne, votre soeur, votre fille... Je suis victime d'agression sexuelle.»

Pour lancer leur première campagne de financement et de sensibilisation, les CALACS - l'impossible abréviation des «Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel» - ont opté hier pour le grand coup. Ne pas se contenter de nommer la violence faite aux femmes, mais la montrer, crûment.

«Aller à la limite de l'intolérable», comme le disait la coordonnatrice des CALACS, Diane Lemieux. «A la fois choquer et ne pas fermer les yeux.»

L'image, de fait, est troublante, bien loin des campagnes traditionnelles contre la violence où l'on a vu des visages de femmes bouleversés, tuméfiés, mais où le corps lui-même était oublié. Les CALACS auraient pu se contenter de cette première.

Is sont allés un pas plus loin en commettant l'impensable: s'associer à des hommes pour parrainer leur campagne.

Des hommes aussi connus que l'ancien premier ministre, Pierre Marc Johnson, le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté et un journaliste, Michel Vastel. Des hommes qui ont accepté de s'impliquer sur une base personnelle, qui ont parfois leurs propres nuances à apporter quant à l'analyse féministe du phénomène, mais heureux que pour une fois l'on fasse appel à eux.

Par son caractère inusité, la démarche des CALACS est remarquable. Elle doit beaucoup à l'impulsion de sa dynamique coordonnatrice, Diane Lemieux.

La toute jeune trentaine, Diane Lemieux est une avocate et militante de longue date qui a apporté un nouveau style au mouvement féministe québécois.

Lors d'une entrevue au DEVOIR il y a quelques années, elle se décrivait elle-même comme une «féministe radicale dans mon analyse mais statégique dans son application. Et je n'ai pas peur du pouvoir, je m'en sers».

Elle s'en sert tant et si bien qu'elle s'est retrouvée première récipiendaire du Prix de la justice du gouvernement du Québec en 1991 et qu'elle ose des interventions encore peu courantes dans les groupes de pression. Elle fait notamment partie de cette nouvelle génération de féministes qui, plutôt que de seulement décrier la logique «mâle» des médias, ont cherché à en comprendre le fonctionnement, à l'apprécier et à en jouer à leur tour.

A nouveau hier, Diane Lemieux a pris le taureau par les cornes. Il y a longtemps que le mouvement des femmes demande aux hommes de s'impliquer, de secouer leur indifférence.

Plutôt que d'attendre en grommelant ces hommes qui ne venaient pas, bousculant le sacro-saint principe de la non-mixité - encore d'usage lors de grands colloques féministes - Diane Lemieux est allée les chercher pour sa campagne, en insistant au besoin, en réussissant à tout coup.

Poussant l'audace jusqu'au bout, elle a ensuite laissé tomber la traditionnelle conférence de presse à l'hôtel, pour plutôt la tenir au Collège de Montréal, haut lieu d'études pour garçons seulement depuis 225 ans. Un symbole éclatant.

Son pragmatisme la sert, Diane Lemieux le sait. Par son allure engagée, par son discours mesuré, elle ne rebute pas les gens. Cela a permis à son organisme, comme elle le disait hier, de rassembler tous les ingrédients qui peuvent faire d'une campagne de financement toute modeste - l'objectif est de 50 000\$ - un succès. Mais cette levée de fonds révèle aussi une nouvelle réalité avec laquelle les groupes de femmes doivent composer.

Ces groupes vivent maigrement et le budget fédéral déposé lundi soir leur a appris que de nouvelles coupures de subventions les attendaient: 10% cette année, la même chose l'an prochain, puis 15% dans deux ans, 20% dans trois. «Autant dire la disparition des groupes de femmes dont l'existence dépend d'un financement de base des gouvernements», s'indignait hier Lucie Bélanger de Relais-Femmes. Les gouvernements, en fait, souhaitent fortement que les groupes trouvent plutôt leur financement auprès du grand public et du secteur privé. Un défi que des groupes bien structurés comme les CALACS peuvent tant bien que mal relever. Mais une aventure impossible pour des organismes féministes plus petits.

Finira-t-il par y avoir surenchère et compétition dans les levées de fonds? Parce que les militantes se parlent et se coordonnent - ainsi, elles se verront la semaine prochaine pour discuter du budget fédéral -, à court terme le danger est écarté.

Mais le risque est réel de finir par se marcher sur les pieds, et cette perspective suscite de vives inquiétudes dans un mouvement traditionnellement solidaire.

Jouer la logique mâle plutôt que la décrier

Après avoir beaucoup réfléchi, analysé et dénoncé la violence des hommes, le mouvement féministe québécois fait aujourd'hui preuve d'audace. Et s'associe directement aux hommes.

Lors d'une entrevue au DEVOIR il y a quelques années, elle se décrivait elle-même comme une «féministe radicale dans mon analyse mais statégique dans son application. Et je n'ai pas peur du pouvoir, je m'en sers».

Elle s'en sert tant et si bien qu'elle s'est retrouvée première récipiendaire du Prix de la justice du gouvernement du Québec en 1991 et qu'elle ose des interventions encore peu courantes dans les groupes de pression. Elle fait notamment partie de cette nouvelle génération de féministes qui, plutôt que de seulement décrier la logique «mâle» des médias, ont cherché à en comprendre le fonctionnement, à l'apprécier et à en jouer à leur tour.

A nouveau hier, Diane Lemieux a pris le taureau par les cornes. Il y a longtemps que le mouvement des femmes demande aux hommes de s'impliquer, de secouer leur indifférence.

Plutôt que d'attendre en grommelant ces hommes qui ne venaient pas, bousculant le sacro-saint principe de la non-mixité - encore d'usage lors de grands colloques féministes - Diane Lemieux est allée les chercher pour sa campagne, en insistant au besoin, en réussissant à tout coup.

Poussant l'audace jusqu'au bout, elle a ensuite laissé tomber la traditionnelle conférence de presse à l'hôtel, pour plutôt la tenir au Collège de Montréal, haut lieu d'études pour garçons seulement depuis 225 ans. Un symbole éclatant.

Son pragmatisme la sert, Diane Lemieux le sait. Par son allure engagée, par son discours mesuré, elle ne rebute pas les gens. Cela a permis à son organisme, comme elle le disait hier, de rassembler tous les ingrédients qui peuvent faire d'une campagne de financement toute modeste - l'objectif est de 50 000\$ - un succès. Mais cette levée de fonds révèle aussi une nouvelle réalité avec laquelle les groupes de femmes doivent composer.

Ces groupes vivent maigrement et le budget fédéral déposé lundi soir leur a appris que de nouvelles coupures de subventions les attendaient: 10% cette année, la même chose l'an prochain, puis 15% dans deux ans, 20% dans trois. «Autant dire la disparition des groupes de femmes dont l'existence dépend d'un financement de base des gouvernements», s'indignait hier Lucie Bélanger de Relais-Femmes. Les gouvernements, en fait, souhaitent fortement que les groupes trouvent plutôt leur financement auprès du grand public et du secteur privé. Un défi que des groupes bien structurés comme les CALACS peuvent tant bien que mal relever. Mais une aventure impossible pour des organismes féministes plus petits.

Finira-t-il par y avoir surenchère et compétition dans les levées de fonds? Parce que les militantes se parlent et se coordonnent - ainsi, elles se verront la semaine prochaine pour discuter du budget fédéral -, à court terme le danger est écarté.

Mais le risque est réel de finir par se marcher sur les pieds, et cette perspective suscite de vives inquiétudes dans un mouvement traditionnellement solidaire.

L'ÉCONOMIE

Tina Turner, ou comment survivre à son passé
PAGE B-8



LES ACTUALITÉS

Ontario: impasse dans le secteur public
PAGE A-4



L'ÉCONOMIE

La confusion s'installe dans la construction
PAGE A-7

Le métro vers Laval dès l'automne

Le maire Vaillancourt dit en avoir obtenu l'assurance de Québec

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, affirme avoir obtenu du gouvernement québécois l'assurance du début des travaux de prolongement du métro jusqu'à l'île Jésus dès l'automne prochain.

Au cours d'une entrevue au DEVOIR, le maire a soutenu avoir obtenu cette promesse «du plus haut niveau», à savoir le bureau du premier ministre Robert Bourassa. «Quand je négocie, c'est au plus haut niveau», a expli-

qué M. Vaillancourt qui s'est dit convaincu que les crédits seront votés dès l'automne prochain et que les travaux débuteront d'ici la fin de l'année.

La facture du prolongement du métro est actuellement évaluée à au moins 50 millions\$.

Sa construction devrait s'étendre sur une période de près de trois ans.

«L'échéance électorale (provinciale) approche, et je suis sûr qu'il y a des gens qui devront prendre leurs responsabilités», de commenter le maire qui sollicite lui-même un nouveau mandat en novembre prochain.

M. Vaillancourt n'a toutefois pas voulu hier préciser ni les conditions, ni la date exacte à laquelle sera faite l'annonce officielle.

Lors de la campagne de 1989, le premier ministre Robert Bourassa s'était engagé à prolonger le métro de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) vers Laval.

Mais après de multiples tergiversations qui n'étaient pas étrangères au contexte budgétaire, le ministre des

VOIR PAGE A-10: MÉTRO

Comment revitaliser Montréal?

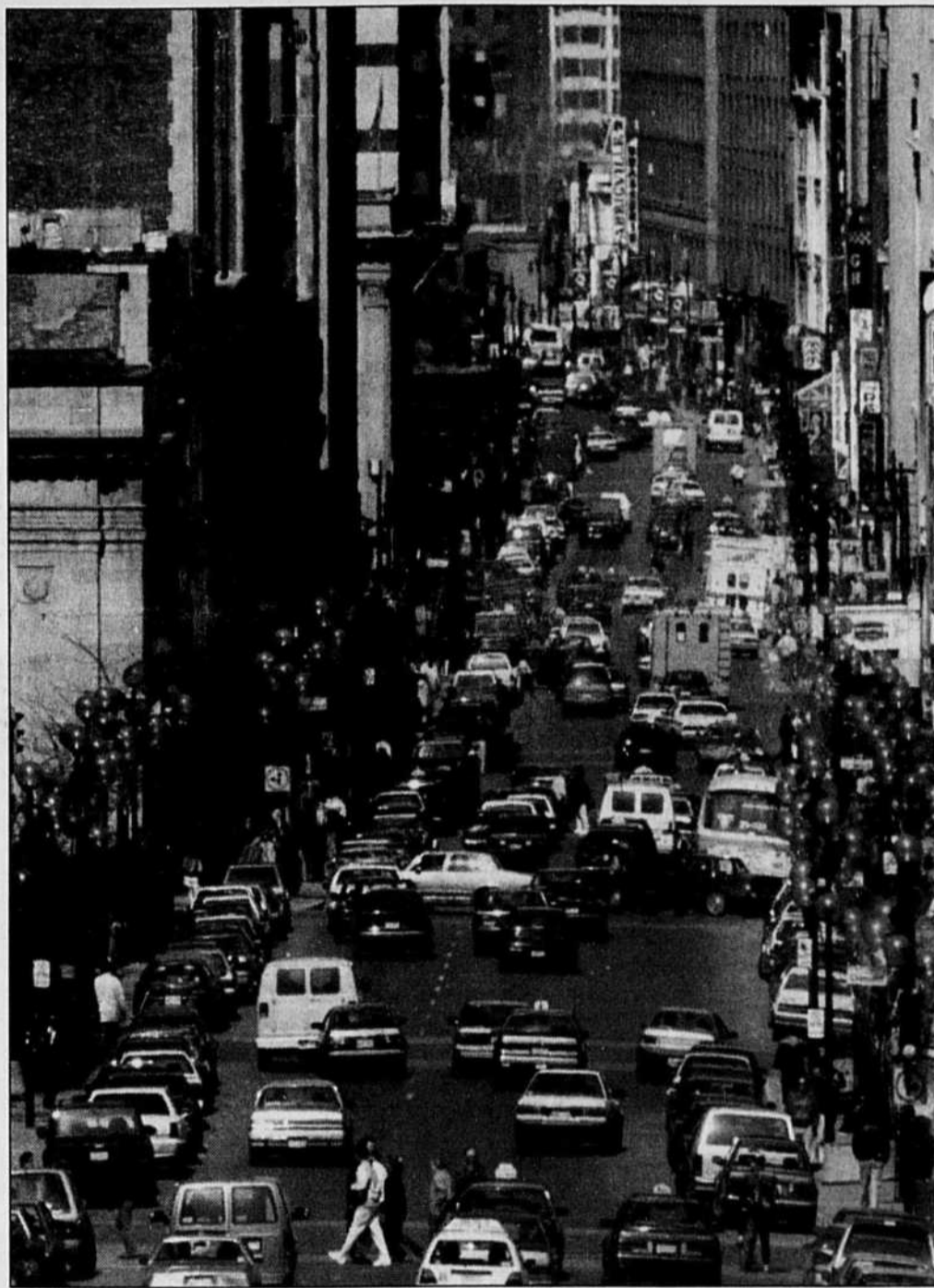


PHOTO JACQUES NADEAU

AUX PRISES avec une conjoncture éprouvante, Montréal veut maintenant prendre les grands moyens pour créer sur son territoire un climat propice aux affaires. Et parmi les nombreuses - mais vagues - intentions que contient le Plan de développement économique de la Ville rendu public hier, on parle de revitaliser la rue Sainte-Catherine (photo). Comment s'y prendra-t-on pour sortir la métropole du gouffre? Nos informations en page A-3.

Québec se découvre une vocation pour la francophonie canadienne

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

C'est en pleine tourmente linguistique québécoise que les francophones du reste du Canada sont venus proposer, hier, d'amorcer un rapprochement entre eux et le Québec fondé sur le principe que «la francophonie canadienne est une force unique qui dépasse les frontières».

Cette nouvelle alliance a notamment pour but de «raffermir la place du français dans tout le pays». La proposition épouse la thèse du comité des droits de l'homme de l'ONU selon laquelle les francophones re-

présentent une seule et même minorité à la grandeur du Canada.

Le Québec et les communautés francophones du reste du pays «ont tous deux besoin de mesures particulières de protection parce que tous deux sont noyés dans la mer anglophone nord-américaine.»

Québec a fort bien accueilli ces propositions.

La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada propose au Québec, auquel il avait pourtant tourné le dos en 1991, se disant ignorée par lui, de devenir «le leader de la francophonie canadienne et d'Amérique» et même «le

VOIR PAGE A-10: QUÉBEC

Sévères sanctions contre le budget Mazankowski

Chute marquée du dollar et hausse prononcée du taux d'escompte

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La sanction sévère des marchés financiers à l'endroit du budget fédéral s'est traduite par une chute marquée du dollar et une hausse prononcée du taux d'escompte qui ont convaincu la firme Canadian Bond Rating Service (CBRS) qu'il fallait abaisser la cote de crédit du Canada.

Après que de multiples attaques émanant aussi bien de l'Amérique

du Nord que de l'Europe eurent retranché 86 points de base à la valeur du dollar, à 78,65 cents US, la firme d'évaluation CBRS a annoncé que le crédit du Canada valait une note de AA+ au lieu du AAA antérieur. Et ce, après que la Banque du Canada ait commandé une hausse de 33 points de base de son taux d'escompte pour le fixer ainsi à 5,60%.

Cambiste à la CIBC, M. Normand Faubert a souligné que si les répu-

VOIR PAGE A-10: SANCTIONS

Une île de prière dans un champ de pierre

À quelques kilomètres des massacres bosniaques, apparaît un village épargné par la haine: Medjugorje, une «zone protégée» par la foi

Depuis le début des présumées apparitions de la Vierge Marie dans le village bosniaque de Medjugorje en 1981, des charters pleins de pèlerins québécois se sont rendus en Yougoslavie pour honorer la Madone. Malgré la crise qui déchire actuellement l'ex-Yougoslavie, au début avril, 65 voyageurs sont partis de Montréal pour aller se recueillir dans le village «miraculeusement protégé». Le père Aurèle Villeneuve était du voyage. «À Medjugorje c'est la paix. Ce n'est pas plus la guerre qu'à Montréal, raconte-t-il. De l'aéroport de Split jusqu'au village (3 heures de route), on ne nous a arrêtés que deux fois pour voir nos papiers... Une fois à Medjugorje, ceux qui ont l'oreille fine ont entendus des «pétarades», mais de loin.»

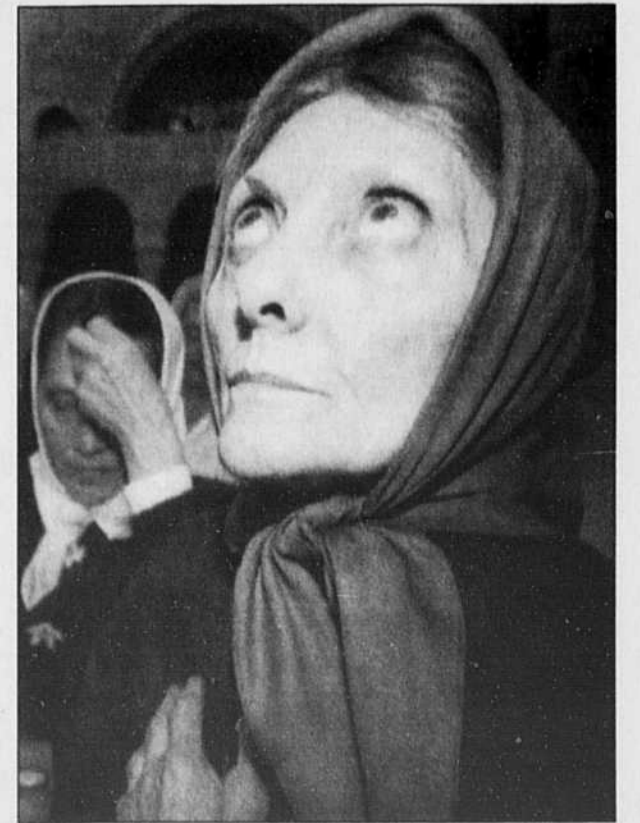
JEAN-BAPTISTE NAUDET
LE MONDE

Medjugorje (Bosnie-Herzégovine) — C'est une oasis de paix dans l'enfer de la guerre. Une sorte de «zone protégée» où les soldats croates n'ont même pas leur uniforme et où ceux de l'ONU, quand parfois ils viennent, enlèvent leur casque en entrant dans l'église. Une île de prière dans un champ de pierres, où tout est calme et recueillement. C'est dans le sud de la Bosnie-Herzégovine décomposée, à quelques kilomètres de sanglants combats, du nettoyage ethnique et des massacres, non loin de Mostar: un village épargné par la haine, un flot d'espoir... ou d'inraisemblable inconscience.

Medjugorje, «zone protégée» par la foi, par

la Vierge ou par Dieu lui-même, disent les fidèles, «par des ordres supérieurs venus de Belgrade», affirment les mécréants. Au milieu de la rage des hommes, un village de quelques centaines d'âmes, toutes croates et catholiques, avec des apparitions de la Vierge, là-haut sur la colline, et des centaines de milliers de pèlerins. Chaque année, ils viennent du monde entier. Cette fois à portée d'obus, ils prient pour la paix.

Tout a commencé le 25 juin 1981. Le maréchal Tito était mort depuis un an et la guerre couvait déjà: l'état d'urgence avait été déclaré en avril au Kosovo. Inscrite sur le mur de l'église, la légende raconte: «Des enfants du village,



Ils étaient deux mille cinq cents pèlerins pour Pâques. Ils sont trois cent cinquante en cette fin avril, alors que la guerre a repris de plus belle, que les «frères ennemis» croates et musulmans s'affrontent.

VOIR PAGE A-10: PRIERE

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A8
Agenda culturel...B6	Idées.....A9
Annonces classées...B4	Le Monde.....B3
Avis publics.....B2	Montréal.....A3
Culture.....B7	Mots croisés.....A4
Découvertes.....B1	Politique.....A4
Économie.....A7	Les Sports.....A6



Météo
Ensoleillé
Max.: 14
Détails en B2

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

LE CANDIDAT CHOISI À PILE OU FACE

OTTAWA (PC) — Le Parti libéral du Canada a décidé que le candidat de Lanark-Carleton, à Ottawa, pour les prochaines élections fédérales sera choisi à pile ou face. Cette méthode inhabituelle a été adoptée à la suite d'une lutte serrée pour l'investiture: la candidate défaite, l'ancienne députée de l'assemblée législative de la Saskatchewan, Linda Clifford, a contesté la victoire du lobbyist d'Ottawa, Ian Murray. Un comité des affaires juridiques du parti a indiqué qu'au lieu de tenir un autre vote, l'égalité des voix entre les deux candidats aurait dû être tranchée en tirant au sort. Mme Clifford et M. Murray vont tirer à pile ou face aujourd'hui au quartier général du parti. Le ministre des Approvisionnements et Services, Paul Dick, représente actuellement la circonscription de Lanark-Carleton.

LES SOLDATS DE RETOUR DE SOMALIE À LA MI-JUILLET

(PC) — Les soldats canadiens, membres de la force internationale déployée en Somalie et dirigée par les troupes américaines, reviendront au pays à la mi-juillet, a annoncé hier le lieutenant Hugh McEwen, attaché militaire auprès du Haut-Commissariat canadien à Nairobi, au Kenya. Environ 900 Canadiens font partie de la coalition internationale qui, depuis décembre dernier, a pour mission de protéger les convois d'aide alimentaire destinés aux populations touchées par la guerre civile et la famine qui auraient fait 350 000 morts.

LES CANADIENS VOYAGENT MOINS

OTTAWA (PC) — Les Canadiens n'ont effectué que 26,9 millions de voyages d'un jour dans leur pays, de juillet à septembre 1992. C'est le nombre le plus faible depuis l'été 1986. «Plusieurs Canadiens vont préférer oublier l'été 1992 et son temps d'automne», a commenté Statistique Canada en publiant les résultats de son enquête. Presque la moitié des voyages d'un jour ont été faits uniquement par plaisir. Environ 36 pour cent avaient également pour but de visiter des parents ou des amis. Seulement 10 pour cent de ces voyages d'un jour avaient pour motif les affaires. Plus de 90 pour cent de ces voyages ont été effectués en automobile.

DES RUSSES SUIVENT UN STAGE SUR... LA DÉMOCRATIE

SASKATOON (PC) — Des bureaucrates russes apprendront bientôt de leurs homologues canadiens la manière de fonctionner dans une démocratie. Une cinquantaine de Russes viendront au Canada cet automne grâce à un programme de 20 millions\$, la Bourse Eltsine, a indiqué Asit Sarkar, coordonnateur des échanges commerciaux et académiques au Bureau international de l'Université de la Saskatchewan. Le programme vise à promouvoir la démocratie russe. Chaque année, pendant dix ans, des groupes de 50 participants russes, composés de fonctionnaires et de jeunes leaders réformistes, viendront faire des stages au Canada.

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Depuis quinze ans, Marc Hodgson a effectué bien des tâches au Canadien National. Il a repeint de long en large la structure du pont Victoria. Il a lavé des wagons. Au cours des cinq dernières années, il a travaillé au service de la facturation du CN.

Depuis que le CN a annoncé un plan de relance qui prévoit notamment l'abolition de 11 100 emplois, soit le tiers de tous les emplois du CN, M. Hodgson s'inquiète. «On ne sait plus où on sera l'an prochain», dit-il.

Lors des deux derniers jours, le président du CN, Paul Tellier, a réuni les quelque 2400 employés du siège social de l'entreprise, à Montréal, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Seul sur scène, le président a expliqué les grandes lignes de son plan de relance à un public inquiet.

D'une voix ferme, M. Tellier les a assurés que ce plan de redressement permettrait au transporteur ferroviaire de réduire ses dépenses et d'accroître sa productivité au niveau de celle de ses concurrents nord-américains. Lors de la première année du plan de compression, 650 postes seront éliminés au Québec, dont 243 au siège social de Montréal.

«Le CN avait été mis sur pied pour créer des emplois. Non pour faire des profits», a lancé un manifestant.



Les employés du CN ont manifesté leurs inquiétudes, hier, avant de rencontrer le président Paul Tellier.

Une fois son petit laïus terminé, le président du CN devait ré-

Le plan de redressement du CN

Les employés vivent dans l'incertitude



questions dures à M. Tellier. «Alors que vous avez affirmé dans les journaux que chaque employé remercié recevrait une indemnisation de 80 000\$, comment se fait-il qu'on ne me propose que 19 000\$?», a-t-il demandé. Réponse? L'indemnisation de 80 000\$ est une approximation; le montant de l'indemnisation variera en fonction des années de service des employés qui perdront leur emploi.

Au cours de ces deux jours, le président du CN a ainsi répondu à beaucoup de questions, tantôt générales, tantôt très personnelles, des employés.

M. Hodgson n'a pas aimé ce qu'il a entendu dans l'enceinte de la Place des Arts. Pendant que M. Tellier continuait ses explications, M. Hodgson était parmi les trente-trois membres d'une Coalition régionale de syndicats du rail qui ont manifesté hier contre l'abolition des emplois au CN. Hier midi, les manifestants ont déambulé dans les rues de Montréal pour s'arrêter devant la Place des Arts.

«Le CN avait été mis sur pied pour créer des emplois. Non pour faire des profits», a lancé M. Hodgson, à l'aide d'un porte-voix, aux personnes qui se prélassaient calmement dans les escaliers menant à la Place des Arts.

La Coalition régionale des syndicats du rail reproche au CN sa mauvaise gestion des fonds publics qui, selon elle, a accentué les difficultés financières de l'entreprise.

Selon la Coalition, le CN compte quelque 7000 cadres - dont 53 vice-présidents et 1242 superviseurs. La lourdeur administrative expliquerait les difficultés du CN, croit-elle.

pondre aux questions des employés, entendre leurs récriminations et leurs plaintes.

Lundi, M. Hodgson a posé des

Via Rail pourrait être forcée d'éliminer des routes

PRESSE CANADIENNE

Via Rail devra éliminer d'autres destinations secondaires en raison de la réduction de sa subvention annoncée dans le dernier budget fédéral, estiment des lobbyistes du secteur des transports.

Le critique néo-démocrate en matière de transport Iain Angus a accusé le gouvernement de «tramer la mort de Via».

M. Angus a déclaré hier que Via sera incapable de fonctionner à l'extérieur du corridor Québec-Windsor lorsque les coupures de 100 millions \$ entreront en vigueur entre 1995 et 1997.

Le ministre des Finances Don Mazankowski a annoncé lundi que la subvention annuelle versée à Via sera réduite de 50 millions \$ durant l'année financière 1995-96 et de 50 millions \$ l'année suivante, afin de porter le financement d'Ottawa à 250 millions \$.

Le président de Via Ron Lawless a indiqué hier que la société de la Couronne devra redoubler d'efforts pour comprimer ses coûts. Toutes les possibilités seront examinées, a-t-il dit, mais Via s'engage «à conserver le réseau national».

M. Lawless a ajouté que la société devra apprendre «à se restructurer pour fournir des services à des coûts encore plus bas».

Harry Gow, vice-président du groupe de lobby Transport 2000, prédit qu'afin de respecter son budget, Via devra songer à éliminer des lignes secondaires, telles que les lignes entre Montréal et

Chicoutimi au Québec, Sudbury et White River en Ontario, Jasper en Alberta et Prince-Rupert en Colombie-Britannique, et Winnipeg et Churchill au Manitoba.

«Ces liaisons sont vulnérables, a déclaré M. Gow. Il y a déjà eu beaucoup de grogne parce que c'est le gouvernement qui paie pour ça. Au cours de la deuxième année des compressions, je m'attends à ce qu'ils examinent de très près les services, de Vancouver à Halifax.»

La liaison Halifax-Montréal est maintenant offerte six jours par semaine. La moitié de ces voyages passent par Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, sur une voie du Canadien Pacifique que la compagnie veut abandonner.

Via calcule que les billets couvrent 80 % de ses coûts dans le corridor très achalandé Montréal-Toronto, mais aussi peu que 20 % dans les régions éloignées où la société est obligée de fournir des services. En 1989 le fédéral avait réduit la subvention annuelle de Via de 608 millions \$ à 350 millions \$, et le transporteur ferroviaire avait éliminé 17 de ses 38 destinations l'année suivante.

Les résultats financiers de Via pour l'année 1992 n'ont pas encore été publiés, mais M. Lawless a noté que le volume de passagers était demeuré stable l'an dernier. Les revenus ont augmenté de 5 % par rapport à 1991, et la société est parvenue à réduire ses dépenses de 3 millions \$.

Au cours du premier trimestre de 1993, Via a transporté 865 000 passagers, une baisse de 1,8 % comparativement à la même période en 1992.

Le député Angus a remis en question les priorités du gouvernement, qui achète des hélicoptères pour la Défense et investit dans le projet Hibernia.

«C'est un scandale que ce gouvernement continue de dépenser pour des machines de guerre, des moyens de transport énergivores en carburant et des mégaprojets, mais planifie la destruction d'une bonne partie des restants de l'infrastructure et du service ferroviaires canadiens».

La mobilisation contre la réforme des cégeps s'essouffle

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Sitôt déposée, la réforme des cégeps a provoqué des réactions à la chaîne. Mais, fin de session oblige, la mobilisation s'essouffle chez les étudiants et les professeurs qui n'étaient que quelques centaines à manifester samedi leur grogne contre le projet de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard.

«Les étudiants ont d'autres préoccupations en ce moment. Nous n'avons pas d'armes pour nous mobiliser. On a fait tout notre possible. Tout a été planifié pour que le projet passe en fin de session, ce qui nous coupe l'herbe sous le pied», a expliqué M. Sébastien McQuade, porte-parole du Bureau d'information et de communication de la coalition collégiale (BICCC).

Résultat, pas de manifestations prévues pour les prochaines semaines. Les associations étudiantes devront se concentrer sur les mémoires qu'elles déposeront d'ici deux semaines en commission parlementaire. Et les étudiants, sur leurs propres travaux de session!

Bref, à moins de révisions majeures au projet de loi, c'est à l'automne que toute la grogne contre la réforme Robillard s'exprimera, disent les étudiants.

Du côté des professeurs, guère plus de soldats sur la ligne de front. Seulement quelques centaines de professeurs ont participé samedi dernier aux manifestations tenues à Québec et à Montréal.

Toute la journée de dimanche, les délégués de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) ont étudié la stratégie à adopter pour les prochaines semaines.

Une stratégie qui prendra des allures de poupée gigogne: la grogne contre la réforme se fera à «l'intérieur» des actions menées par le front commun des centrales syndicales contre la proposition Johnson sur le gel des salaires dans la fonction publique.

«Les gens ont fait rapidement le lien entre la réforme Robillard et les mesures que veut prendre le Conseil du trésor. On se questionne encore sur la meilleure stratégie à suivre», a expliqué hier Marc Laforge, porte-parole de la CSN.

Sans dire que la mobilisation contre le projet Robillard n'a jamais pris son envol, on constate à la CSN que la position des enseignants est très équilibrée. «C'est sûr, qu'il y a des mesures dans la réforme qui font l'affaire de certains professeurs, et d'autres pas. Mais certains points sont rejetés par tous», a-t-il dit.

D'ailleurs, cette position mitigée se reflète dans les travaux entrepris dimanche par les délégués de la FNEEQ; seulement trois syndicats sur 30 ont voté contre le rejet intégral de la réforme.

On ne doit donc pas s'attendre non plus du côté des professeurs à une guerre de tranchée. «On a pas permis aux gens de réagir en présentant le projet de loi à ce moment. Le contexte de la proposition Johnson n'est pas non plus innocent. On veut que des aspects de la loi soient modifiés. Sinon, ça va se poursuivre à l'automne si ça se fait sans nous», a dit le porte-parole de la CSN.

Pour l'heure, tant profs qu'élèves se concentrent sur la rédaction des mémoires qu'ils présenteront à la mi-mai devant la Commission de l'éducation qui fera l'étude du projet de loi. D'ici, là on ne doit s'attendre qu'à de petites actions locales, comme des occupations de locaux ou les fameux «bed-in» étudiants.

Cinq enfants, cinq chandelles



LES QUINTUPLÉS Abikhalil de Montréal fêtaient hier leur premier anniversaire et ils sont tous en excellente santé. La direction du service de néonatalogie de l'Hôpital général Juif affirment même qu'ils se développent plus vite que la moyenne. Le poids des trois garçons et des deux filles varie entre 16 et 20 livres. Mais les parents de Joe, Zeina, Jad, Rami et Tina admettent que l'année n'a pas été facile. Des étudiants en technique de garde et des infirmières du CLSC leur apportent de l'aide pour s'occuper des 30 couches et des 30 biberons quotidiens...

LE CRU 1993 des VOYAGES MALAVOY inc.

LES SOIRÉES EN MUSIQUE, LES JOURNÉES EN SOLEIL
FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE
du 9 au 18 juillet 1993

DE LA SUISSE À LA HONGRIE
du 4 au 19 septembre 1993

LA FRANCE PAR LE SOMMET
du 17 septembre au 2 octobre 1993

LA TURQUIE MONUMENTALE
du 1^{er} au 16 octobre 1993

VOYAGES MALAVOY inc.
1255, Université, bur. 1106
Montréal H3B 3W7
Tél. : 861-2485 • Fax : 861-8292

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 881-0414
La maîtrise des intangibles



Association des anciens du Collège Stanislas

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
vendredi le 7 mai 1993
à compter de 19 h 30
780, boul. Dollard
Outremont

Outre la présentation des rapports du président et du trésorier, des élections auront lieu pour combler des postes au conseil d'administration.

À cette occasion, un vin sera servi; l'assemblée proprement dite sera relativement courte.

LE DEVOIR

MONTREAL



Le Plan de développement de Montréal

La Ville veut «mettre de l'ordre dans la maison»

JEAN DION
LE DEVOIR

Ménacée par l'étalement urbain, détentrice du championnat de la pauvreté au Canada, étranglée par un système fiscal inéquitable, Montréal dit maintenant vouloir prendre tous les moyens à sa disposition pour redevenir un centre d'affaires et d'investissements de premier plan.

«Il faut mettre de l'ordre dans la maison», ont déclaré tout à tour le vice-président du comité exécutif John Gardiner et le maire Jean Doré, hier, à l'occasion du dévoilement du tout premier Plan de développement économique de la Ville de Montréal. Le Plan, intitulé *Montréal, ville d'affaires*, fait état des grandes orientations autour desquelles la Ville entend articuler son action au cours de la prochaine décennie.

Si le document, un vaste recueil d'intentions plus ou moins bien définies, dépourvu d'échéanciers ou de données budgétaires précis, a été accueilli diversement par les principaux intéressés (voir autre texte), M. Doré, lui, s'est dit persuadé que les projets qu'il contient allaient avoir des retombées concrètes.

C'est un point de départ. Un engagement à travailler plus fort à l'égard du rôle traditionnel de la Ville de créer un climat d'affaires, et à proposer à ses partenaires toute une série d'initiatives qui vont permettre d'utiliser tout le potentiel que représentent Montréal et sa région pour redresser l'économie», a relaté le maire lors d'un point de presse.

«Il n'y aura pas de Québec fort sans une ville de Montréal forte», a indiqué M. Gardiner, qui a présenté le Plan aux médias d'une manière détaillée. Mais c'est sans dévoiler le coût de l'étude elle-même (qui a pris deux ans à être réalisée), et en restant évasif sur les moyens, financiers et autres, dont disposera la Ville pour atteindre ses objectifs, qu'il a abordé les grandes lignes du Plan.

Les principaux éléments sont les suivants: — Rendre le compte de taxes plus concurrentiel. Parler d'instaurer un régime fiscal plus équitable et plus stable», M. Gardiner n'a toutefois pu préciser jusqu'où Montréal devait aller, en matière d'allègements fiscaux, pour livrer une lutte valable à Laval et à la Rive-Sud.

Pour en arriver à un système fiscal plus juste, la Ville compte donc ralentir la progression de ses dépenses, notamment par le biais d'un gel des salaires de tous ses employés en 1993. Il est également question d'accroître la productivité des services municipaux (un thème récurrent chez l'administration Doré depuis la présentation du dernier budget) et, surtout, d'une diversification des sources de revenus fiscaux, car Montréal tire 85% de ses

recettes de l'impôt foncier.

A cet égard, on demande une nouvelle fois à Québec de payer le plein montant des taxes sur les immeubles qu'il détient sur le territoire montréalais, d'intervenir pour que les Montréalais cessent de payer en double les services de police et de transport scolaire, et d'assumer sa juste part des coûts du transport en commun.

— Simplifier la réglementation. Pour une ville qui émet chaque année 75 000 permis et autorise 225 000 inspections, la nécessité de remanier en profondeur les quelques 200 règlements régissant l'urbanisme et la construction s'impose, note M. Gardiner. On promet donc d'intégrer, à quelques exceptions près, tous les règlements de zonage et d'urbanisme, «afin d'actualiser la réglementation et la rendre plus claire». Ce processus devrait être terminé d'ici deux ans.

— Optimiser les infrastructures municipales. Comme partie d'un plan plus large s'étalant sur 10 ans, la Ville injectera 417 millions\$ d'ici 1995 dans l'entretien et la «réhabilitation» de certaines de ses infrastructures qui achè-

vent leur vie utile.

Cette mesure s'accompagne d'intentions plutôt vagues relatives à l'offre d'espace pour les activités industrielles et de bureau, au parachèvement du réseau de parcs industriels (notamment par la réorganisation du secteur est du boulevard Henri-Bourassa) et à la revitalisation d'anciennes zones industrielles (notamment par le désenclavement du Sud-Ouest et le remplacement du tunnel Wellington par un pont).

— Renforcer les activités commerciales. En vertu du Plan Commerce, 42 millions\$ seront injectés sur sept ans dans le soutien au développement des principales artères commerciales de Montréal. Une attention toute particulière sera portée à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine, «la plus importante artère commerciale du Québec», dit M. Gardiner.

— Maximiser l'effet des achats publics comme levier économique. La Ville cherchera à intensifier ses liens avec les entreprises montréalaises afin que celles-ci connaissent mieux ses politiques d'achat et soient inci-

tées à créer des produits qui répondent à ses besoins.

Par ailleurs, si tous ces projets permettront d'instaurer un climat plus propice aux affaires», comme l'affirme M. Gardiner, ils devront s'accompagner d'autres mesures destinées à renforcer «la vocation de Montréal en tant que métropole du Québec et centre d'activités internationales». A ce titre, la promotion du secteur tertiaire supérieur, l'accueil d'organisations à vocation internationale et le soutien à l'exportation joueront un rôle clé.

Enfin, la Ville a fait connaître sa volonté d'innover dans le secteur de l'entrepreneuriat, notamment en ce qui a trait à la haute technologie, et de favoriser le développement de secteurs qu'elle considère «à potentiel élevé»: technologies de l'information, design, mode et textile, tourisme. On parle également de stimulation de l'intégration de la main-d'oeuvre au marché du travail, de développement des compétences et de mettre l'accent sur le transport en commun.

Le tout, bien sûr, dans un authentique esprit de «partenariat».

Des réactions très partagées

JEAN DION
LE DEVOIR

Le Plan de développement économique proposé par la Ville n'était public que depuis quelques minutes que déjà, les commentaires fusaient de toutes parts. Accueilli poliment par les représentants des milieux d'affaires, le Plan a été taillé en pièces par les conseillers de l'opposition.

Ainsi le président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour, a parlé d'«accueil très positif».

«C'est ce que j'appelle une tentative de création d'un climat de confiance pour les développeurs et les entrepreneurs. Il n'y a rien là de très très neuf, sauf que quand on l'affirme très clairement et qu'on dit à la population et aux gens d'affaires: «voilà, nous allons être beaucoup plus rapides dans l'émission des permis, par exemple, nous allons être capables de vous rendre des services d'une façon beaucoup plus proche qu'on le faisait dans le passé», la réaction doit être positive, car on ne pense pas qu'aux citoyens, mais aux gens d'affaires aussi», a expliqué M. Dufour.

Il a par ailleurs repoussé l'avis selon lequel le message prenait plus d'importance que les mesures concrètes.

«Les gouvernements, y compris les municipalités,

n'ont pas à faire le développement économique. Ce n'est pas ça qu'on attend d'eux, mais des climats qui vont permettre aux gens de devenir des entrepreneurs. C'est dans ce contexte-là qu'il faut situer ce document», a-t-il souligné.

Bernard Roy, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, s'est fait plus nuancé. Selon lui, la sacro-sainte approche de la «concertation», tant vantée par l'administration municipale, ne constitue pas une panacée.

«La concertation n'a pas fonctionné à Montréal, et on doit trouver d'autres solutions pour régler le problème. Ce n'est pas qu'on soit contre la concertation, mais, considérant l'urgence de la situation, je ne suis pas certain que, même avec les meilleures intentions, cette approche puisse fonctionner.»

Sur le Plan lui-même, M. Roy a convenu qu'«il n'y a pas beaucoup de substance». «Mais, a-t-il ajouté, on doit soutenir les orientations générales, pour rendre l'hôtel de ville plus accessible et réduire la lourdeur bureaucratique.»

«Il reste cependant un obstacle: la plupart des décisions évoquées ne seront pas prises à Montréal, mais à Québec.»

Chez les conseillers de l'opposition, la critique était virulente.

«On essaie de nous faire croire qu'il y a une vraie politique économique derrière ça. En fait, on répète les mêmes choses ad nauseam depuis deux ans, on reprend tout ce qu'une municipalité devrait minimalement faire sur son territoire. Il n'y a rien de neuf, et il n'y a aucune imagination, a confié le conseiller indépendant de Jeanne-Mance, Michel Prescott. On apprête aujourd'hui les vieilles idées à la sauce économique alors qu'on les avait présentées à la sauce aménagement ou plan d'urbanisme. C'est une entreprise de marketing politique.»

M. Prescott s'est dit peu enclin à donner foi aux intentions de l'administration Doré d'alléger le fardeau des contribuables montréalais. «Ils avaient tenu les mêmes propos l'an dernier, et on s'est retrouvé avec la surtaxe», a-t-il fait valoir.

Au Parti civique, on a relevé «l'incompétence» des dirigeants du RCM, «des gens qui ne connaissent rien au commerce et qui viennent d'un milieu où on ne sait pas ce qu'est la concurrence. Ils l'ont prouvé aujourd'hui. C'est du réchauffé», a affirmé le chef intérimaire du PCM, Pierre Gagnier.

Et le conseiller de Peter McGill, Nick Auf der Maur, d'ajouter: «Le problème du RCM, c'est qu'il a une culture politique de gauche hostile aux affaires. C'est pourquoi Montréal est en déclin.»

Des militants du RCM s'opposent à l'incinérateur

LE DEVOIR

Les militants du RCM des quartiers Pointe-Aux-Trembles et Mercier-Est s'opposent à la construction de l'incinérateur de la Régie intermunicipale des déchets sur l'île de Montréal (RIGDIM) à Montréal-Est.

«Le projet de construire un super incinérateur est en compétition directe avec une politique qui vise à réduire, réutiliser, récupérer et recycler des déchets et sa localisation à Montréal-Est relève d'un choix biaisé. De plus, ce projet favorise une sous-utilisation des installations existantes sur l'île», ont déclaré MM. Gabriel Chouinard et Scott McKay, porte-parole des militants du RCM dans l'est de Montréal.

Les associations locales présenteront un mémoire devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). L'organisme tient une

consultation publique sur le projet de la RIGDIM.

Dans leur mémoire, les associations locales du RCM attaquent le «manque de rigueur évident de l'étude d'impact qui a amené le consultant à choisir le site de Montréal-Est par rapport à douze autres».

En tenant compte des critères de la qualité de l'air, de la proximité du milieu urbain et de la distance, les militants du RCM cherchent à démontrer que d'autres sites étaient aussi adéquats et, surtout, plus économiques que celui du site Marien à Montréal-Est.

Les associations RCM demandent par ailleurs au gouvernement du Québec de tenir une enquête publique sur la gestion des déchets et d'ordonner un moratoire sur toute construction ou rénovation majeure d'incinérateur d'ici à la fin du processus d'enquête.

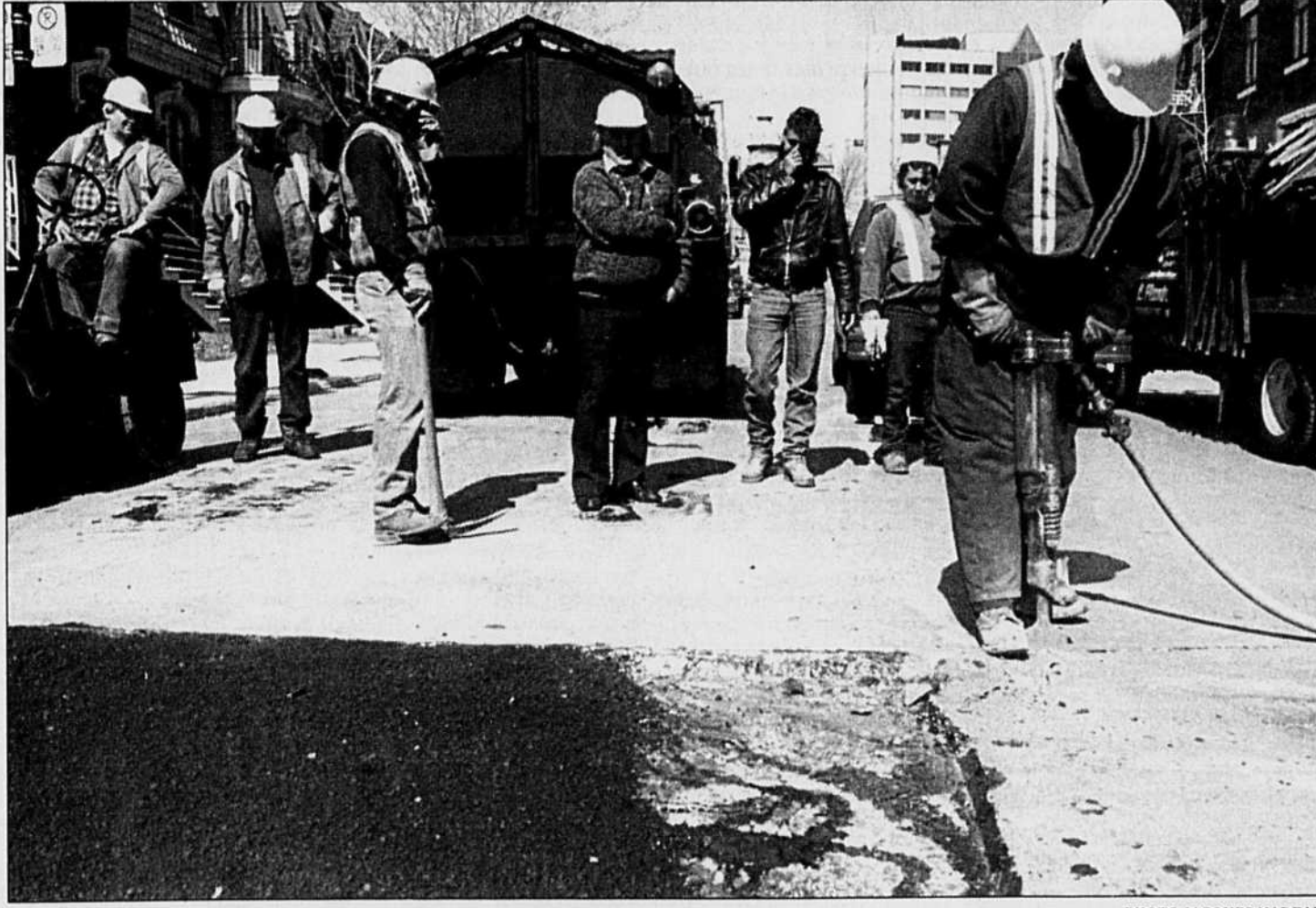


PHOTO JACQUES NADEAU

La Ville de Montréal a prouvé hors de tout doute qu'elle prenait le problème des nids-de-poule au sérieux: pas moins de sept fonctionnaires ont montré aux caméras l'art de remplir un trou.

À sept sur un nid-de-poule!

DANNY VEAR
LE DEVOIR

À Montréal, combien faut-il de fonctionnaires pour réparer un nid-de-poule?

Pas moins de sept cols bleus sont nécessaires pour compléter les cinq «étapes du traitement de la chaussée» et réparer ainsi les nids-de-poule qui parsèment les rues de Montréal au printemps.

Mais les forces en présence augmentent considérablement lorsqu'il faut montrer aux Montréalais que la ville s'occupe des nids-de-poule avec efficacité.

Aux sept cols bleus viennent alors s'ajouter l'assistant-directeur des Travaux publics, le porte-parole des Travaux publics, un membre du comité exécutif, Richard Brunelle, et son attachée de presse.

Ensemble, tout le gratin du nid-de-poule montréalais a rencontré, hier, les représentants des médias, rue Saint-André, pour expliquer les grandes lignes du programme printanier de réparation des trous.

En tout, Montréal consacre 1,5 million \$ par an à ce programme, a dit Richard Brunelle, membre du comité exécutif, res-

ponsable du dossier des nids-de-poule.

Depuis la mi-avril et jusqu'à la mi-mai, 33 équipes de cols bleus réparent les rues et en comblent les trous. Pendant que les caméras de télévision captent la scène, Michel Lazure, assistant-directeur au Service des Travaux publics, a décrit le travail d'une de ses équipes qui suivait les «différentes étapes du traitement de la chaussée», selon l'expression d'un document de la ville.

L'opération est simple. Un col bleu utilise le marteau-piqueur; deux autres nettoient le trou; un autre pose une couche de goudron; deux autres déposent l'enrobé bitumineux chaud; un autre s'assoie sur le rouleau compresseur et conduit le camion.

Selon M. Lazure, les rues de Montréal sont en meilleur état cette année que l'an dernier. «Il est possible qu'on ait des problèmes à certains endroits. Mais on préfère prendre notre temps pour bien réparer les trous», a-t-il dit.

Depuis une semaine, les nids-de-poule de la rue St-André attendaient cette conférence de presse qui avait dû être remise la semaine dernière en raison du mauvais temps. Depuis le 1er janvier 1993, quelque 85 000 nids-de-poule ont

été comblés à l'aide de 3300 tonnes d'asphalte, selon les chiffres du Service des Travaux publics de Montréal.

TOYOTA

Vente Vente Vente Vente Vente Vente

**Cette semaine seulement
exercez plus d'options
chez Chassé Toyota**

Option (A) Climatiseur et régulateur de vitesse gratuits sur tous les modèles Corolla en stock*

Option (B) Groupe assisté et frein ABS gratuits* sur tous les Camry en stock.

Autres spéciaux disponibles en magasin

* Transport, préparation et taxes en sus. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

CHASSÉ

819, rue Rachel Est, Montréal (angle St-Hubert) Tél.: 527-3411

Des littératures d'expression
française

IMPORTÉES

de l'Acadie
de l'Ontario
des Prairies

riches
uniques
exotiques

PARTEZ À
LEUR DÉCOUVERTE
CHEZ VOUS
LIBRAIRIE
DU 1^{er} AU 15^{er} MAI.

LE DEVOIR En collaboration avec
le quotidien Le Devoir

LIBRAIRIES PARTICIPANTES:

- Librairie Agence du livre
- Librairie Champligny
- Librairie Demarc (Fleury)
- Librairie Papeterie Dimension
- Librairie Ducharme
- Librairie Flammarion (Brossard)
- Librairie Flammarion (Laurier)
- Librairie Le Fureteur
- Librairie du Square

LES ACTUALITÉS

EN BREF

L'APRÈS-BUDGET: VEILLEUX SE FAIT RASSURANT

LE DEVOIR — Au lendemain d'un budget qui a provoqué une vague d'inquiétude au sein du personnel de Radio-Canada, le président, M. Gérard Veilleux, a tenté de rassurer ses troupes. Les crédits parlementaires du télédiffuseur seront réduits de 50 millions \$ en 1995-96 et de 50 autres millions \$ en 1996-97. Tout en admettant d'emblée que «le budget aura de sérieuses répercussions», M. Veilleux rappelle «qu'aucune décision immédiate ne s'impose». Ceci dit, la direction de la Société d'Etat devra dresser une liste «d'options» pour atténuer l'impact que ne manquera pas d'avoir une telle réduction des crédits, surtout qu'elle n'est ni la première ni, vraisemblablement, la dernière. Sans aller plus loin dans l'élaboration des «options», et sans préciser si des mises à pied seront envisagées, M. Veilleux ne nie pas que le mandat de la Société pourrait devoir être modifié en raison des réductions.

LA LISTE DES ESPÈCES MENACÉES AUGMENTE

TORONTO (PC) — Trois plantes et quatre animaux ont été ajoutés à la liste des espèces menacées au Canada, a annoncé hier le Fonds mondial pour la nature. Il y a maintenant 236 espèces menacées au Canada, a affirmé l'organisation environnementale. «Les Canadiens devraient s'inquiéter de l'augmentation constante du nombre d'espèces menacées au pays», a déclaré Steven Price, vice-président de la section canadienne du FMN. «Nous pensons trop souvent que les espèces menacées se résument aux pandas, aux éléphants et aux tigres. Mais il y a au Canada de plus en plus d'espèces qui risquent de disparaître si nous n'intervenons pas».

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Toronto — La guerre est officiellement déclarée: la coalition de syndicats représentant 900 000 travailleurs des secteurs public et parapublic en Ontario a refusé hier d'entreprendre des négociations avec le gouvernement Rae en vue du «contrat social» qu'il leur propose.

Après avoir accepté de les retarder d'une semaine, le gouvernement avait convoqué les négociations pour jeudi. Mais hier, à l'issue d'une longue réunion dans un hôtel de Toronto, la centaine de syndicats a décidé, à la lumière du «mini-budget» annoncé vendredi dernier par le ministre des Finances, de bloquer le processus.

Ce mini-budget contient les compressions suivantes imposées aux syndicats: abolition d'entre 9000 et 11 000 postes, plus 2 milliards \$ de concessions salariales et de réductions de congés pour tous les employés des secteurs public et parapublic. Ces compressions ont été qualifiées de non négociables par le ministre Floyd Laughren.

«Nous ne voulons pas de préconditions», a déclaré hier le président du Syndicat des employés du gouvernement de l'Ontario (SEGO), M. Fred Upshaw, qui représente 110 000 membres.

«On ne commence pas des négociations en vue d'un contrat social en disant: on vous enlève 11 000 postes et on gèle vos salaires pendant trois ans», a ajouté le président ontarien du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), M. Sid Ryan, qui représente 170 000 travailleurs.

La coalition inter-syndicale a convenu de préparer, d'ici mardi prochain, des contre-propositions pour le gouvernement. On refuse toutefois de dire combien d'argent en coupures on est prêt à accepter.

Les négociations entre le gouvernement Rae et le secteur public

La guerre est déclarée



Alors que le gouvernement de Bob Rae éprouve de nombreux ennemis dans ses négociations avec les employés des secteurs public et parapublic, le mouvement des «Ontariens pour un gouvernement responsable» a trouvé une façon originale de critiquer ses élus. Le président du groupuscule, Colin T. Brown, pose devant un des panneaux que l'on peut voir dans le centre-ville de Toronto.

La coalition se rencontre à nouveau mardi pour voter sur ces propositions.

De plus, une «vaste campagne publique» — en vue de convaincre les Ontariens du bien-fondé de leur refus — sera déclenchée.

La campagne prévoit de la publicité télévisée, des manifestations publiques, des pressions auprès

des députés d'arrière-banc, et d'autres moyens de pression, a indiqué M. Ryan.

«Le gouvernement est une organisation politique. M. Rae va se rendre compte que nous aussi, nous sommes une organisation politique et que s'il croise le fer avec nous, ça va faire mal», a lancé le très combatif Sid Ryan.

Fait à noter, la coalition a décidé de proposer une alliance avec les médecins de l'Ontario, ces «riches» avec lesquels le SCFP s'est toujours battu dans le passé. «On règlera nos problèmes avec les médecins après», a expliqué hier le président du SCFP, M. Ryan.

Les médecins, qui participaient

à la réunion mais seulement à titre d'observateurs, sont intéressés à se joindre à la coalition parce qu'ils se voient couper 275 millions \$ en salaires, dans les compressions annoncées vendredi dernier par M. Laughren.

Ainsi, jeudi, alors que le négociateur en chef du gouvernement, M. Michael Decker s'assoira à la table de négociations, il n'apercevra que quelques syndicats, ceux qui avaient reçu de leurs membres un mandat spécifique d'aller à la table. Mais ils sont peu nombreux et de taille marginale, selon M. Ryan.

Le train quittera-t-il la gare?

Avant-hier, M. Decker avait bien averti les syndicats que leur refus de participer aux négociations pourraient leur coûter entre 20 000 et 40 000 emplois. De son côté, le premier ministre Bob Rae avait ajouté: «Quoi qu'il advienne, le train quitte la gare».

«Chantage, tout cela», rétorque Sid Ryan.

Tant M. Ryan que M. Upshaw disent toutefois que leur refus n'est pas la fin du processus de négociations. «Non, ce n'est pas l'arrêt de mort du contrat social. Nous n'avons pas dit que nous ne voulions pas négocier avec M. Decker.

«Nous disons simplement que nous rejetons les préconditions», explique M. Ryan.

M. Ryan reconnaît que pour l'instant, l'opinion publique ontarienne est contre les syndicats. Le premier ministre Rae participait à une ligne ouverte hier et il ne s'est pas fait invectiver.

Mais M. Ryan fait le pari que le vent va tourner après la campagne de publicité.

«On ne parlera pas de pertes de jobs, on va parler de protection des services, dans les écoles, dans les hôpitaux. Là, les gens vont comprendre», lance M. Ryan.

Le Front commun dévoile son plan d'attaque

LE DEVOIR

Le front commun intersyndical représentant 325 000 salariés du secteur public a lancé hier lentement ses activités par une tournée d'information aux quatre coins du Québec.

Cette étape «préliminaire», déclare la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, sera suivie par des rencontres avec députés et administrateurs d'hôpitaux et d'écoles pour les gagner à leur cause, de piquetage et d'événements publics le 11 mai et de manifestations monstres à Québec, le samedi 29 mai.

Il aurait été illusoire que le front commun (regroupant la CEQ, la CSN, la FTQ et les syndicats des professionnels et des fonctionnaires du gouvernement) envisage des journées de grève, explique Mme Pagé.

Les syndicats n'ont de toute manière pas droit de grève en ce moment, dit-elle, puisque les conventions collectives ne se terminent que le 30 juin.

Pour l'heure, explique la présidente de la CEQ, il importe surtout de convaincre la population partout au Québec du bien-fondé des demandes syndicales, qui se limitent

pour le moment à exiger le retour du gouvernement à la table de négociations et renonce au gel des salaires et à la réduction de 1% de ses dépenses par une hausse équivalente de la productivité.

Cette baisse entraînerait inévitablement une réduction des services à la population et une détérioration du climat de travail dans les établissements, dit le front commun.

Mme Pagé souhaite que la population reconnaisse au travers des activités du front commun que les syndiqués du secteur public «ne sont pas des parasites surpayés» et

qu'ils ont «fait leur part» depuis deux ans en acceptant un gel de six mois de leurs salaires et un report des conventions.

Le front commun pourrait présenter une contre-proposition au gouvernement d'ici au 15 mai, révèle Mme Pagé. A cette date, le gouvernement menace de déposer un projet de loi imposant le gel des salaires et une réduction de 1% de la masse salariale. Il donne ensuite jusqu'au 15 juin aux syndicats pour négocier la façon de réaliser ce 1%. Après quoi, à défaut d'entente, il imposerait à chaque employé trois jours de congé sans solde.

Le PQ accuse Côté de négocier en secret 30 millions \$ de réduction de services de santé

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le député péquiste Rémy Trudel a accusé hier le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté d'avoir négocié en secret avec les médecins spécialistes la suppression de services de santé d'une valeur de 30 millions de dollars par an, présentement couverts par l'assurance-maladie.

M. Trudel a brandi à l'Assemblée nationale une liste de 12 services pouvant être retirés du panier de soins assurés, dont l'ablation de tumeurs bénignes, les mammographies à l'hôpital ou la radiographie pulmonaire, pour des économies respectivement de 4,7 millions, 1,6 million et 4,9 millions de dollars.

Il a présenté ce document comme une des 19 annexes secrètes attachées à l'entente intervenue il y a deux semaines entre Québec et les médecins spécialistes sur la réparti-

tion des effectifs en région.

Le ministre Côté s'est offusqué de la manœuvre, répliquant à l'Assemblée nationale que cette liste ne comportait que des suggestions «à titre indicatif». Il affirme qu'il ne s'agit pas d'une «entente» avec les médecins, comme le prétend M. Trudel.

Le ministre nie également que l'économie réalisée par la suppression de ces services serve à financer d'une manière quelconque le coût de l'entente avec les médecins. Cette entente comporte des primes pour inciter les médecins à pratiquer en région. Mais elle ne coûtera au gouvernement pas un sou de plus que les moyens déjà en vigueur, dit le ministre.

M. Côté a toutefois admis que les suggestions qui figurent sur la liste «sont des mesures que nous allons examiner au cours de l'année». Certaines pourront être retenues et pas d'autres, dit-il.

La liste a été élaborée, il est vrai,

par les représentants du ministère et ceux des médecins en marge de la négociation de l'entente. Mais les deux problèmes ne sont pas liés.

M. Côté rappelle qu'en mai 1992, lorsqu'il a annoncé divers moyens de financer le système de santé (dont le ticket de 2 \$ réclamé aux personnes âgées pour les médicaments gratuits), il avait prévu des économies de 50 millions \$ obtenues grâce à la suppression de services médicaux «non-médicalement requis», dont 30 millions dans les services spécialisés.

Le ministre avait alors donné l'exemple de la radiographie pulmonaire préopératoire de routine, la

chirurgie esthétique ou les cliniques d'obésité.

La liste brandie par M. Trudel est une liste de suggestions pour atteindre cet objectif. On y propose de supprimer du panier de services assurés suivants: les examens couverts par la loi (0,3 M\$), la planification familiale (3,2 M\$), la chirurgie esthétique (5,6 M\$), la radiographie pulmonaire (4,9 M\$), la mammographie à l'hôpital (1,6 M\$), les examens conducteurs (3,2 M\$), la plastie tubaire (2,2 M\$), la gastroplastie (0,6 M\$), les tumeurs bénignes (4,7 M\$), l'électrocoagulation (3 M\$), l'échographie de la prostate (0,1 M\$) et l'ablation des verrues (0,6 M\$).

L'avance de Campbell augmente

PRESSE CANADIENNE

L'avance de la candidate au leadership conservateur Kim Campbell semble se creuser, même auprès des députés québécois choisis pour le congrès de juin.

Son principal adversaire, le ministre de l'Environnement Jean Charest, semble pour sa part avoir quelques difficultés.

En effet, selon un relevé effectué par La Presse Canadienne auprès de 458 députés élus, Mme Campbell jouirait de l'appui de 241 d'entre eux.

JOURNALISTE

LE DEVOIR est à la recherche de deux jeunes journalistes à titre de surnuméraires d'été pour travailler au sein de la section des informations générales.

Un diplôme universitaire de premier cycle (en journalisme, en communication et/ou dans un autre domaine), une connaissance de la presse écrite et la maîtrise d'autres langues que le français seront des atouts.

Durée de l'emploi: 10 semaines

Rémunération: selon la convention collective en vigueur.

Envoyez vos candidatures avant le 15 mai à:

Bernard Descôteaux,
rédacteur en chef
LE DEVOIR
2050 de Bleury, 9e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 985-3333
ADMINISTRATION	(514) 985-3333
AVIS PUBLICS	(514) 985-3344
ANNONCES CLASSES	(514) 985-3344
PUBLICITÉ	(514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS	1-800-363-0305

ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par complet et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355 • Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

SERVICE À LA CLIENTÈLE

LE DEVOIR
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE
MONTREAL (QUEBEC) H3A 3M9

LES BUREAUX DU DEVOIR
SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

Professeurs réguliers

Le Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Hull est à la recherche de professeurs réguliers pour oeuvrer au sein de ses programmes de 1er cycle et d'études avancées.

1. Gérontologie-thanatologie: (1 poste)

Doctorat dans une discipline appropriée et expérience pertinente. Des compétences en psychologie du vieillissement, de la mort et du deuil sont requises. Les candidats ne détenant pas un grade de troisième cycle devront s'engager à compléter les étapes nécessaires à l'obtention d'un tel grade.

2. Psychoéducation: (1 poste)

Doctorat dans une discipline pertinente. Les candidats ne détenant pas un grade de troisième cycle devront s'engager à compléter les étapes nécessaires à l'obtention d'un tel grade. Aptitude particulière pour la recherche dans le domaine de l'intervention psychosociale ainsi qu'un intérêt pour l'intervention communautaire. Des expériences préalables dans le domaine de l'enseignement universitaire ou de l'intervention auprès des personnes en difficulté d'adaptation seront considérées.

Qualifications générales:

Les candidats devront avoir démontré des capacités de recherche universitaire. Les candidats devront avoir démontré des habiletés à transmettre leur matière d'enseignement. Les candidats devront avoir manifesté une aptitude à l'encadrement des étudiants. Les candidats devront aussi être disponibles pour des activités autres, telles les services à la collectivité. Les candidats devront faire la démonstration de leur bonne connaissance de la langue française écrite et orale.

Renseignements supplémentaires

Traitement: Selon la convention collective

Lieu de travail: Hull

Date d'entrée en fonction: juin 1993

Les candidats sont priés de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant 16 h 30 le 14 mai 1993 à l'adresse suivante:

Madame Monique Massé
Directrice du Département des sciences humaines
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale B
Hull (Québec) J8X 3X7

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Postes accessibles aux femmes et aux hommes.

Université
du Québec
à Hull
L'Université en Ontario

LE DEVOIR

POLITIQUE

Des «armes supplémentaires»
contre le harcèlementHUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre fédéral de la Justice, Pierre Blais, a déposé, hier, des modifications au Code pénal qui donneront des «armes supplémentaires» aux tribunaux pour inculper les contrevenants qui prennent en filature leur victime.

Parmi les mesures déposées hier pour enrayer la violence faite aux femmes et aux enfants, on prévoit la création d'une nouvelle infraction, soit le harcèlement criminel. Est défini comme harcèlement criminel le fait de harceler un conjoint «si l'acte en question a pour effet de lui faire raisonnablement craindre pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances».

Il sera donc interdit de suivre la victime, de «communiquer de façon répétée» avec elle, de surveiller sa résidence ou son lieu de travail et «de se comporter d'une façon menaçante» à son égard ou à l'égard de ses connaissances.

Les personnes reconnues coupables de cette infraction seront passibles d'une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans ou d'une peine moindre, selon le cas.

La ministre déléguée à la Condition féminine, Mary Collins, a précisé que les femmes n'auront qu'à exprimer une crainte pour leur sécurité personnelle pour demander l'intervention des forces policières. Cependant, les plaintes devront être fondées.

Pour sa part, M. Blais a reconnu que la notion de crainte est «subjective» et que ce qui peut être troublant pour une femme peut ne pas l'être pour une autre.

Ces mesures font suite à une série de morts violentes causées par les ex-conjoints de femmes violentes. À Ottawa, la mort d'une femme abattue avec une arbalète par son ex-conjoint avait soulevé l'indignation des groupes de femmes et de la population canadienne en général.

Divers articles du Code pénal visaient déjà à lutter contre le harcèlement et l'intimidation mais puisque leur portée était floue, les forces policières hésitaient à porter des accusations car il était difficile de prouver que l'intention de l'agresseur était d'intimider sa victime.

En ce qui a trait à la protection des enfants, une nouvelle disposition permettra aux juges d'interdire aux délinquants sexuels de se trouver dans les mêmes lieux physiques que les enfants ou d'occuper un emploi qui les placera dans une relation de confiance ou d'autorité vis-à-vis eux.

Cette interdiction de s'approcher de la victime pourrait être maintenue à vie. On pourrait donc interdire à l'agresseur de fréquenter les cours d'école et les garderies, les terrains de jeux, les centres communautaires, les parcs publics ou les zones publiques où la baignade est permise.

Arme supplémentaire

À cet effet, les juges auront une «liberté d'action assez grande», a précisé M. Blais. «On ne peut pas juger tout le monde sur le même pied. Je pense que cela va donner une «arme supplémentaire» aux tribunaux pour empêcher que des délinquants sexuels dangereux puissent se promener dans des endroits où il y a des enfants.»

Pour faciliter le témoignage des enfants devant les tribunaux, les juges pourront interdire à l'accusé de les contre-interroger. Lorsque l'accusé se présentera sans avocat au contre-interrogatoire, le juge devra en nommer un d'office.

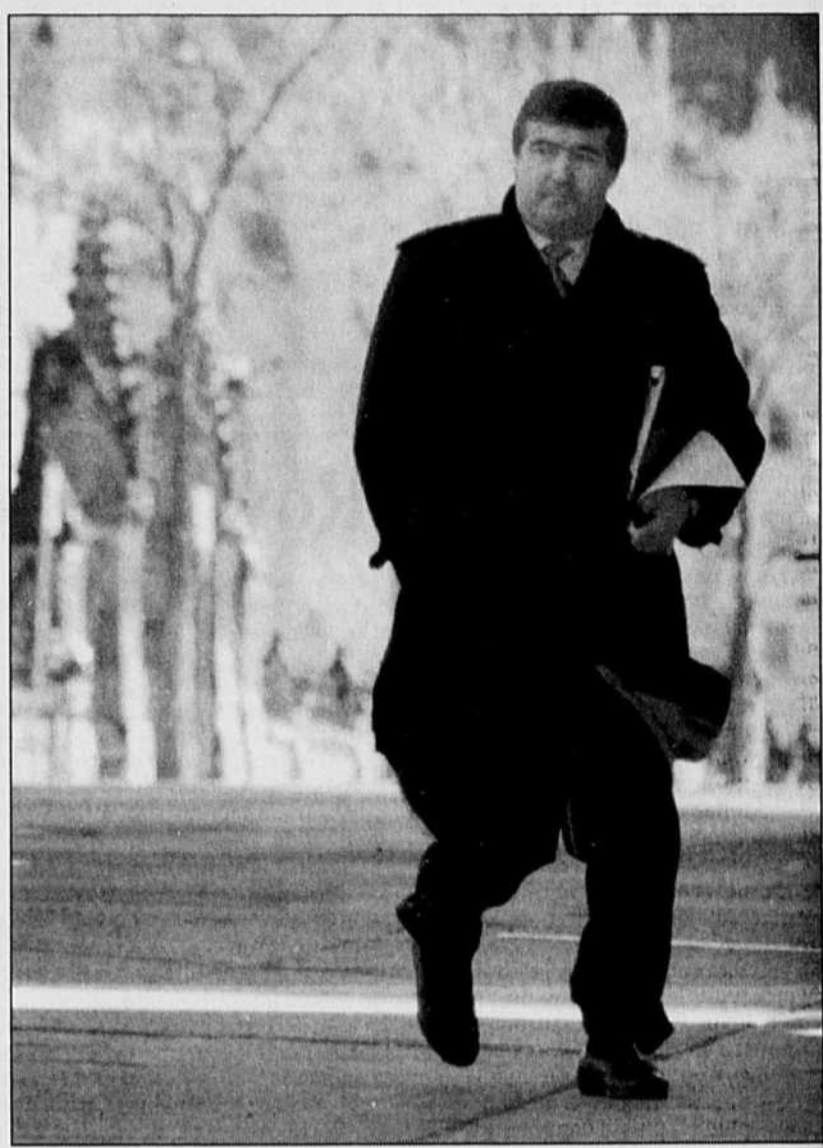
De plus, pour réduire le traumatisme au moment du témoignage, les enfants auront le droit d'être accompagnés par une personne de confiance. Pour échapper au regard de l'accusé, les enfants ont déjà le droit de témoigner en circuit fermé ou derrière un paravent.

Les nouvelles dispositions offriront plus de souplesse aux tribunaux. Les femmes agressées par leur conjoint qui s'enfuyaient avec leurs enfants pour échapper à la violence pouvaient être accusées d'enlèvement. Les tribunaux devront toutefois tenir compte de ces circonstances exceptionnelles, qui constitueront désormais une défense pour la femme agressée.

M. Blais souhaite faire rapidement adopter ce projet de loi avant la prorogation du Parlement. Il compte sur l'appui des partis d'opposition, qui ont généralement bien accueilli l'orientation des nouvelles mesures.

La néo-démocrate Dawn Black a soutenu que les modifications proposées constituaient un pas dans la bonne direction mais qu'il faudrait avant tout changer les attitudes de la société et des juges qui comprennent très mal l'univers troublant des femmes agressées.

Mme Black a déjà été harcelée par un homme qui ne cessait de vouloir communiquer avec elle. Elle s'est plainte auprès de la GRC, qui a mis fin aux menaces.



Le projet de loi du ministre Pierre Blais fait suite à une série de morts violentes causées par les ex-conjoints de femmes violentes.

EN BREF

GOLDBLOOM POUR UN
ASSOUPLISSEMENT DE
LA LOI SUR L'AFFICHAGE

OTTAWA (PC) — Le commissaire aux langues officielles Victor Goldbloom favorise un assouplissement de la loi québécoise sur l'affichage et préconise un élargissement des règles d'accès à l'école anglaise au Québec. «Cette province (le Québec) vient d'aborder une nouvelle phase de discussion de ses politiques linguistiques. Je maintiens l'espoir qu'elles mèneront à un assouplissement des restrictions sur l'affichage (et) à une considération objective des inscriptions scolaires et des démographies communautaires», a-t-il déclaré hier lors de sa comparution devant le comité permanent sur les langues officielles. À son avis, ces changements sont nécessaires pour mettre fin aux critiques dont la province fait l'objet. Cette déclaration survient au moment même où le gouvernement du Québec se prépare à revoir la loi 178 qui impose l'unilinguisme français dans l'affichage.

LES GARDERIES, UN
ENJEU ÉLECTORAL?

OTTAWA (PC) — Une coalition d'associations a annoncé son intention, mardi, de remettre sur le tapis la question d'un programme national de garderies, à l'occasion des prochaines élections fédérales. «La feuille de route des conservateurs sur les garderies n'a été qu'une suite de promesses rompues», a accusé Mme Judy Rebick, présidente sortante du Comité d'action nationale sur le statut de la femme. L'accessibilité aux garderies, a-t-elle souligné, permettrait aux familles de gagner leur vie et permettrait aux enfants de bénéficier d'un bon départ dans la vie. La pénurie de garderies, a-t-elle ajouté, est la raison principale de l'inégalité économique qui existe encore entre les hommes et les femmes.

MAZANKOWSKI
N'A PAS FAIT ASSEZ,
DÉPLORE LE PQ

OTTAWA (PC) — Pour la critique de l'Opposition officielle en matière de Finances, Jacques Léonard, «le ministre des Finances Don Mazankowski n'a pas livré la marchandise». «C'est un budget sans décision majeure, a-t-il précisé, un budget électoral qui laisse à ceux qui succéderont au premier ministre Brian Mulroney le soin de prendre plus tard les vraies décisions». M. Léonard s'est dit consterné de constater que le gouvernement fédéral «laisse aller l'explosion du déficit vers les 32,6 milliards \$, soit 10 milliards \$ de plus que prévu dans le budget 1991-1992». «Sur une période de cinq ans, a-t-il ajouté, ce sera 53,5 milliards \$ de plus et je n'ai pas besoin de dire que dans le contexte actuel cette situation va alourdir les finances publiques au Canada et dans les provinces.»

Bourassa se fait surprendre
par un débat sur... l'économie

Québec (PC) — Habituellement spécialiste en données économiques, le premier ministre Robert Bourassa s'est fait surprendre, hier, à l'Assemblée nationale, par des statistiques que le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, a subitement produites.

En citant des chiffres récents du Bureau québécois de la statistique, M. Parizeau a soutenu que la totalité de l'augmentation de la production depuis trois ans a été entièrement récupérée par les nouvelles taxes et les impôts mis de l'avant par les gouvernements provincial et fédéral.

De 1990 à 1992, l'augmentation de la production de l'économie québécoise s'est élevée à 9,5 milliards \$ et ce montant a été récupéré totalement dans les poches des contribuables par des taxes émanant du gouvernement québécois et de «ses brillants collègues d'Ottawa», a fait valoir le chef de l'opposition.

Quelque peu interloqué, le premier ministre Bourassa a rétorqué:

«Je ne peux pas répondre d'une façon précise au chef de l'opposition parce que je ne sais pas s'il se réfère en dollars constants ou en dollars courants. Je n'ai pas avec moi les chiffres correspondants pour 1980, 1981 et 1982.»

M. Parizeau a aussitôt répliqué que les chiffres qu'il avait cités étaient en dollars courants puisque le Bureau gouvernemental de la statistique produit des analyses, pas des prévisions.

M. Bourassa a alors avoué qu'il s'attendait plutôt à recevoir de la part de l'opposition des questions portant sur le dossier linguistique. M. Parizeau a décidé cet après-midi soudainement d'arriver avec une avalanche de chiffres et d'en faire l'analyse.

«Je suis heureux mais il peut être intéressant de voir si on se réfère en dollars courants ou en dollars constants», a répondu M. Bourassa sans aborder le fond de la question soulevée par le chef de l'opposition.

Il n'est pas certain que le gouvernement donnera
suite aux propositions du Parti libéral sur l'affichage

PRESSE CANADIENNE

Québec — Il est loin d'être assuré que le gouvernement va donner suite à la proposition adoptée en fin de semaine par le Parti libéral du Québec en faveur du maintien de l'unilinguisme français dans les panneaux d'affichage placés loin du site des commerces.

«C'est une question légitime. Nous l'examinons à son mérite et la réponse sera contenue dans le projet de loi que le gouvernement déposera d'ici à une couple de semaines», a indiqué hier le ministre responsable du dossier de la langue, Claude Ryan, à l'Assemblée nationale.

M. Ryan réagissait aux propos du député de D'Arcy-McGee, Robert Libman, du Parti Égalité. Ce dernier signalait que le maintien de l'unilinguisme sur ces panneaux ouvrirait la porte aux con-

tations judiciaires et que plusieurs représentants de la communauté anglo-québécoise discutaient entre eux de l'opportunité de porter devant les tribunaux le maintien de l'interdiction de l'anglais sur ces panneaux.

En fin de semaine, le Parti libéral de Robert Bourassa a convenu de permettre le bilinguisme dans l'affichage commercial, sauf sur les panneaux-réclames non situés sur les lieux du commerce.

La question linguistique a d'ailleurs donné lieu à un échange musclé entre le ministre Ryan et la porte-parole de l'opposition péquiste, la députée de Chicoutimi, Jeanne Blackburn.

Mme Blackburn a qualifié la politique libérale «d'affaiblissement de la loi 101 par son retour au bilinguisme intégral dans l'affichage commercial, l'affaiblissement des critères d'admissibilité à l'école anglaise et la fusion des orga-

nismes de protection de la langue française».

M. Ryan soutient au contraire qu'il ne s'agit pas d'un retour au bilinguisme intégral puisque la présence des deux langues dans l'affichage ne sera pas obligatoire.

Les deux parlementaires ont aussi divergé d'opinion en ce qui a trait à la langue de travail dans la région de Montréal.

Mme Blackburn a prétendu que seulement 51 pour cent des gens travaillaient la majeure partie de leur temps en français dans la région métropolitaine tandis que le ministre Ryan croit plutôt que c'est 87 pour cent.

Mais les deux ne parlaient pas de la même chose. Mme Blackburn parlait des travailleurs du secteur privé tandis que le ministre faisait allusion à l'ensemble des travailleurs, ce qui inclut les employés de l'État dont la langue de travail est toujours le français.

pour votre
enfant

L'alternative

Au secteur alternatif de l'école
Notre-Dame-de-Grâce (CECM),il reste quelques places de la 2^e à la 6^e année
pour l'an prochainL'Étoile filante
5619, Côte St-Antoine, Montréal

Information : M. Dubreuil 488-9063, M. Shannon 484-1769

PHILOSOPHIE: NON À LA RÉDUCTION

Quelle est la contribution de la philosophie à la formation générale?

La philosophie correspond à un éveil de la pensée autonome.

Parce que l'interrogation qu'elle mène constitue une intégration du discours, du raisonnement et de la culture, son apport à la formation est infiniment précieux.

Cet apport concerne la vie d'abord, la démocratie ensuite, et enfin le développement de compétences intellectuelles utiles tout autant pour poursuivre des études universitaires que pour entreprendre avec succès une carrière dans le domaine technique.

Ce n'est pas le genre de formation à réduire du quart, comme le propose pourtant et inexplicablement le projet de règlement des études collégiales soumis actuellement au débat public par la Ministre Lucienne Robillard.

Nous affirmons qu'il faut plutôt consolider les acquis de l'enseignement de la philosophie et poursuivre, en concertation avec les professeurs, qui d'ailleurs offrent leur collaboration, le processus d'amélioration de l'enseignement dispensé par les quatre cours de philosophie.

*** PHILOSOPHIE AU COLLÈGE ***

Association des professeurs de philosophie des collèges,
C.P. 385, succ. St-Martin, Laval, Qc, H7V 3P6

PHILOSOPHIE: DES TÉMOIGNAGES

Quel est l'apport de quatre cours de philosophie à votre formation?

En réponse à cette question posée au début du quatrième cours de philosophie au cégep, à la rentrée de la session d'hiver 1993, des étudiantes et des étudiants ont pris la peine d'exprimer leur point de vue, en toute liberté. À lire ces témoignages, on jugera des réalisations importantes de cet enseignement et, à l'occasion, des correctifs à apporter pour mieux encore y parvenir.

— «Après quatre cours de philosophie, je m'attends à être capable de mieux gérer mes idées, c'est-à-dire de pouvoir choisir la décision qui convient le mieux pour moi, sans trop faire appel à mes sentiments».
Yannick Cloutier.— «Je n'aime pas beaucoup la philosophie en particulier parce qu'il n'y a pas beaucoup de sujets qui m'intéressent sur lesquels je peux m'approfondir. Il n'y a pas de formation comme telle qui pourrait apparaître suite à quatre cours de philosophie parce que ça ne donne aucune liaison directe avec ma technique».
Lyme Duguay.— «Je m'attends à voir la vie d'une autre façon; c'est un cours qui me permet de m'exprimer, selon mes idées».
Marie-Hélène Babin.— «C'est une formation qui tente de nous faire voir une certaine évolution de la pensée des hommes au cours des siècles passés et de nous permettre de déterminer vers quelle orientation l'être humain se dirige».
Martin Foisy.— «Une vision plus approfondie des choses. Savoir regarder les «deux côtés de la médaille». Nous poser des questions sur des choses qu'on n'aurait pas pensées avant de suivre les cours de philosophie et savoir y répondre».
Catherine Patry.— «Être capable de mieux penser par soi-même et de prendre des décisions qui ne sont plus arbitraires (sans préjugés)».
Dominic Bujold.— «La formation qu'un étudiant reçoit en suivant quatre cours de philosophie est très relative à l'enseignant, à ses intérêts, ainsi qu'aux intérêts de l'étudiant en particulier. J'ai davantage appris dans des cours de philosophie qui n'étaient pas obligatoires tels que philosophie de l'art, de la communication... parce qu'en partant on pouvait sentir l'intérêt de tous».
Annie Archambault.— «Une ouverture progressive sur la réflexion, pour en arriver à développer un sens critique global».
Max Gamache.— «La philosophie nous permet de mieux utiliser notre raison dans diverses situations et de rester prudents devant des théories toutes faites».
Michelle Dion.

*** PHILOSOPHIE AU COLLÈGE ***

Association des professeurs de philosophie des collèges,
C.P. 385, succ. St-Martin, Laval, Qc, H7V 3P6

Avis public

Ville de Montréal

COMMISSION PERMANENTE DE LA CULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRETHÈME: Délibérations et adoption du rapport de la
Commission concernant l'énoncé d'orientation sur les
Maisons de la culture

La Commission de la culture et du développement communautaire a tenu, en novembre dernier, une série d'audiences publiques sur le sujet cité en rubrique. À la suite de ces audiences, les membres de la Commission sont maintenant appelés à formuler et adopter les recommandations qui seront ensuite déposées au Conseil municipal lors de sa séance du 10 mai prochain.

À ce sujet, une assemblée publique aura lieu:

lundi le 3 mai 1993
à 19 heures
Salle du conseil municipal
275, rue Notre-Dame Est

Une période de questions réglementaire est prévue au début de l'assemblée.

Hôtel de ville
Montréal, le 26 avril 1993Léon Laberge
Greffier de la Ville

LE DEVOIR

LES SPORTS



GILLES-C. MARCOTTE

La foi

Aux alentours de Noël, ceux qui l'ignoraient, dont moi, avaient appris que l'entraîneur du Canadien était un citoyen croyant, pratiquant à ses heures, qu'il avait même l'habitude pendant le faste temps des fêtes de faire son obole au moins nantis sous la forme du traditionnel panier garni des gâteries d'usage. Un journaliste de Detroit avait raconté l'histoire comme en hommage à cet homme de hockey, et de coeur, faut croire, quand il avait, en décembre dernier, pour la première fois remis les pieds dans le vaste arène Joe Louis, après avoir roulé sa bosse dans la ville de l'automobile, pendant quatre ans, à la tête des Red Wings dont il avait fait une équipe respectée.

Il y revenait, titulaire du poste à la fois le plus convoité et le plus redouté du hockey professionnel, coach des Glorieux, une galère, sacro-sainte, où il faut savoir ramer comme nul part ailleurs tellement les faits et gestes de l'équipée, du plus petit bobo aux plus gros mots, du grand exploit jusqu'à la plus petite bévue, sont épies, analysés, décortiqués, critiqués et livrés à pleines pages, garochés sur les ondes et discutés dans tous les antres. Surtout à ce temps-ci de l'année, où cette espèce de guerre fratricide et sanguinolente d'antan, révolue, et c'est tant mieux, nonobstant désignée sous l'appellation douce et quêtaine de «bataille du Québec», a lieu. Les soldats ont changé: il y a, ajouté, à bonne saveur locale, de l'outre-mer: du Suédois, du Russe, surtout, et il y a plus de catholiques, dans les généraux semble-t-il.

Secret de polichinelle donc: oui Jacques Demers croit en Dieu, fréquente à l'occasion quelques saints lieux. Ces jours derniers, on l'a aperçu à Sainte-Anne-de-Beaupré. Un citoyen vigilant, témoin de la scène, l'aurait en aurait vite alerté la radio locale, qui s'est empressée, bien sûr, de diffuser l'information.

Jacques Demers est plutôt du genre diplomate, comme on dit. Il connaît peu la mécanique médiatique, sait la maîtriser, l'exploiter même s'il y a lieu, au profit de son équipe. Il est capable d'un genre de franc parler, bien qu'il sache fort bien les sujets à éviter, les susceptibilités à ménager. La hiérarchie à respecter. Il a la plupart du temps le ton juste, dans les deux langues, rarement patétique, même quand il lui arrive de s'émouvoir publiquement, parce qu'il le fait parfois: attitude rare dans un milieu aussi mâle et musclé, discret à tout prix dans ses émotions, fuyant presque tout ce qui pourrait grimper au gorgoton, bref, réputé aussi «toffe» que le hockey.

Même si quelque fois il lève le ton de quelques décibels, Jacques Demers va-t-il rarement jusqu'à exprimer quelque sentiment de colère. Comme s'il savait trop bien qu'il risque alors de devenir vulnérable. Mais quand il a appris que ses dévotions avaient été ainsi dévoilées publiquement, il s'est fâché un brin. Choqué disons. Il a invoqué le droit à la vie privée et hier après-midi, au Forum, le sujet avait été banni de la rencontre de presse. Strictement. Pas question de revenir sur le sujet. J'étais pourtant bien content de savoir que je côtoyais, à l'occasion un homme de foi et j'eusse bien aimé, que frère Jacques me dise si, par exemple, il lui arrive d'aller visiter le frère André. C'est tout de même pas loin du miracle ce que le Canadien vient de faire. C'est même quasiment pas catholique: battre trois fois d'affilée les Nordiques, au Forum, au Colisée, après s'être agenouillés deux fois à Québec.

J'ai donc renoncé à amener le sujet de l'Oratoire sur le tapis. D'ailleurs la responsable des relations avec les médias du Canadien, Michèle Lapointe, qui gère ce genre de rencontre, m'avait avisé: «Jacques ne veut pas en parler, il considère que c'est sa vie privée».

Quand la vie privée est invoquée, il est généralement plutôt question de lieux profanes que de lieux saints. On parle très rarement, par exemple, des moins bonnes habitudes de consommation des sportifs, de leurs penchants pour l'alcool ou de la dope, à moins qu'ils en meurent comme John Kordic. On parle encore moins de chambre à coucher. Vie privée.

Eglise, chambre à coucher, j'aime l'idée que le lieu de cet humble geste de la génuflexion, appartienne au domaine de la vie privée: les dieux et déesses des stades, je penserais bien, prient et baissent comme tout le monde. Je pense même qu'ils prient surtout au pied de leur lit. Plus simple que l'Oratoire.

«Nous commençons à jouer du hockey des séries»

Pierre Pagé estime qu'il n'est pas trop tard pour les Nordiques

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les Nordiques viennent de s'adapter au style de jeu des séries éliminatoires «mais il n'est pas trop tard», a assuré Pierre Pagé, hier, à la veille du match sans lendemain que les siens joueront ce soir au Forum.

«L'important, c'est de croire en nos moyens et d'afficher encore plus d'intensité que lors du cinquième match», a affirmé l'entraîneur avant le départ des Fleurdelisés vers Montréal en train.

«Nous placerons l'emphase sur les bonnes choses que nous avons accomplies, lundi, au Colisée. Nous aurons de bonnes réunions. Nous de-

vons être positifs parce que nous progressons.

«Nous commençons à jouer du hockey de séries. Les gars ont compris. Le Canadien a commencé au Forum. J'estime qu'il n'est pas trop tard», a-t-il opiné.

«Nous devons nous assurer que les quelques joueurs qui peuvent fournir plus d'efforts rehaussent la qualité de leur jeu», a-t-il ajouté.

Le défi est de taille pour les jeunes et inexpérimentés Nordiques que Pagé a comparés à des gens d'affaires qui sont prêts à investir de l'argent pendant un, deux ou trois ans avant de faire des profits.

«Nous sommes convaincus que ça rapportera des dividendes à longue échéance si nous continuons de travailler fort et d'être intenses.

«Nous ne devons pas être nerveux et craindre de perdre. En avant 4-3 lundi en troisième période, nous avons arrêté de faire de bonnes choses. Ça n'a pas aidé.»

Quand on a fait remarquer à Pagé que les Nordiques ont semblé perdre la plupart des matchs cruciaux en saison régulière, il a sorti de sa poche un bout de papier sur lequel étaient écrites les dates de plusieurs parties importantes que l'équipe a remportées.

«Vous vous rappelez uniquement des choses négatives, a-t-il souligné. Nous avons gagné autant de matchs importants que nous en avons perdu. C'est pour ça que nous avons mérité l'avantage de la glace.»

Roy, le vrai leader en rouge

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Le leadership de Patrick Roy s'est exprimé comme jamais lundi soir, au Colisée, et une victoire du Canadien, ce soir, au Forum, dans le sixième (et dernier match?) de la série, pourrait effacer tous les doutes que certains amateurs entretiennent encore à l'endroit du gardien du Tricolore.

Dans le cinquième match gagné par le Canadien en prolongation, Roy a été brillant en plus de faire preuve de courage en revenant au jeu en troisième période après avoir reçu une injection afin de chasser la douleur tant le tir de Mike Hough était violent.

Hier, Jacques Demers n'y est pas allé par quatre chemins pour exprimer son admiration.

«Patrick Roy est le leader de cette équipe. Il s'est levé dans la chambre et il est passé de la parole aux actes», a dit Demers en faisant allusion aux déclarations de «Casseau» selon lesquelles le Canadien démontrait trop de respect envers les Nordiques.

«J'ai dit ce que je ressentais. Je devais le faire dans les circonstances. Et puis dans notre situation, je n'avais rien à perdre», a déclaré Roy.

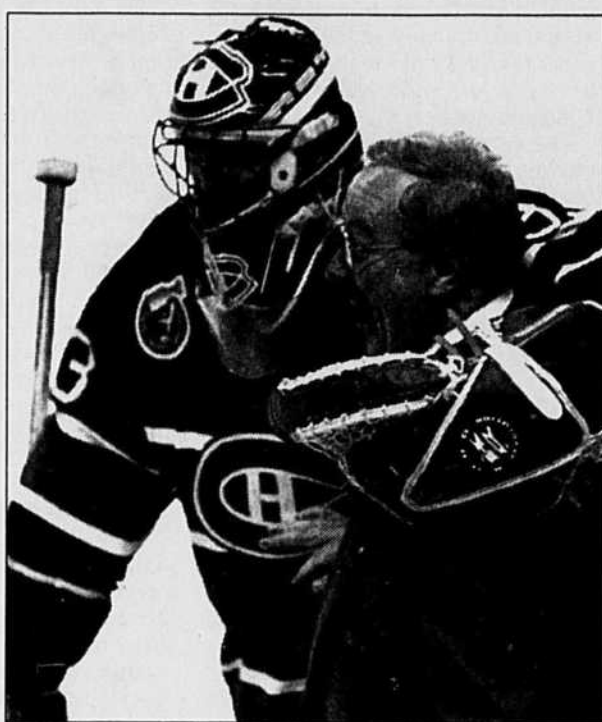
Demers a parlé d'une confiance — certains diront une arrogance — qui habite tous les grands athlètes.

«Maurice Richard, Jack Nicklaus, Jack Morris, Jim McMahon sont des athlètes qui n'ont jamais craint de s'exprimer. C'est pourquoi ils sont tous des leaders dans leur domaine», a déclaré Demers en parlant du Rocket, de l'Ours blond, du lanceur des Blue Jays de Toronto, et de l'ex-quart-arrière des Bears de Chicago.

Demers a aussi comparé le leadership de Roy à celui de Mike Liut, l'ex-gardien des Blues de St Louis qui est aujourd'hui l'un des dirigeants de l'Association des joueurs de la Ligue nationale.

Le capitaine Guy Carbonneau partage l'opinion de son entraîneur. Il va même plus loin en soutenant que Roy est «l'âme de l'équipe».

Carbonneau connaît bien Roy. Ils sont co-équipiers depuis la saison 1985-86. Ils sont même voisins dans la chambre.



Patrick Roy et son principal admirateur.

NBA Toronto et Vancouver sérieux candidats

New York (AFP) — Les responsables de la Ligue américaine de basketball (NBA), réunis hier à New York, ont laissé entendre que les villes canadiennes de Toronto et Vancouver étaient de sérieux candidats pour accueillir une nouvelle équipe en 1995.

Un comité de la NBA chargé de recevoir toutes les candidatures a précisé qu'il avait reçu trois demandes pour la ville de Toronto, une pour Vancouver et une autre pour Tampa-Saint Petersburg (Floride).

Un haut responsable de la NBA a précisé que les villes canadiennes avaient de fortes chances. Russ Granik, un proche du président de la NBA, a expliqué que tous les efforts «allaient être concentrés sur le Canada dans les mois à venir».

Trois groupes d'investisseurs pour la ville de Toronto ont déposé leur candidature à la NBA, dont l'ancienne vedette des Los Angeles Lakers, Magic Johnson.

Selon la NBA, le coût initial pour financer une équipe dans la Ligue devrait largement dépasser les 35 millions\$.

Concours hippique de Québec en juillet

SERGE LAPLANTE
LE DEVOIR

Québec — Les organisateurs du Concours hippique de Québec annonçaient hier, lors d'une conférence de presse, la tenue d'une compétition d'équitation classique, du 22 au 25 juillet 1993, sur le site des Plaines d'Abraham.

L'épreuve principale, le Grand Prix, une commandite des supermarchés Métro, sera disputée le dimanche 25 juillet. Sa bourse de 20 000\$ devrait assurer la présence de cavaliers de haut calibre.

La ville de Québec joint ainsi la lignée des grandes villes du monde qui présentent, en environnement urbain, des compétitions hippiques de grande envergure.

Pour le retour du Concours, après presque dix ans d'absence, les organisateurs se sont assurés de la collaboration des autorités fédérales qui permettent la tenue de l'événement sur les Plaines d'Abraham, dans un espace situé derrière le Manège militaire, un véritable amphithéâtre naturel où un public nombreux pourra se rassembler.

Jeff Daniels, l'autre as des Penguins

Pittsburgh (AP) — Quand une équipe de hockey telle les Penguins de Pittsburgh est déjà très bien garnie sur le plan offensif... Si un des as ne s'illustre pas d'entrée, un autre le fera: Lemieux, Tocchet, Stevens, Francis, Jagr, Barrasso, Daniels.

Au cours des trois derniers matchs de la demi-finale de la section Patrick, remportée en cinq matchs par les Penguins de Pittsburgh, la stratégie des Devils du New Jersey semblait fort simple: accrocher, retenir et frustrer Mario Lemieux et compagnie. Stratégie qui a rapporté à un certain degré des résultats surprenants.

Du moins, jusqu'à ce que l'entraîneur des Devils, Herb Brooks, oublie d'inclure dans ce plan de match ce déploiement défensif spécial face à Jeff Daniels, un ailier gauche peu connu appelé à jouer sur le trio défensif des Penguins, qui a marqué deux buts dans la victoire décisive de 5-3 lundi soir.

«Jamais mon nom s'est retrouvé sous les feux de la rampe.»

Ce n'est pas le cas des Penguins, qui entreprendront dimanche soir la finale de la section face aux Islanders de New York ou les Capitals de Washington, les premiers détenant une avance de 3-2 dans la série.

La série a mis en lumière trois faits importants en ce qui a trait aux

double vainqueurs de la coupe Stanley, déjà qualifiés comme l'une des meilleures formations de l'histoire.

1) Lemieux: la série a prouvé que le «66» était de la race des humains. Plaqué, accroché, harcelé, Lemieux peut devenir aussi frustré qu'un attaquant... d'un troisième trio.

Lemieux a bien inscrit un but et récolté un but et une passe dans le dernier match, mais il n'était pas le joueur dominant des deux premiers affrontements, qui a vu Pittsburgh inscrire 13 buts. New Jersey a marqué autant de buts que son rival dans les trois derniers matchs (10), mais perdu à deux reprises des avances en troisième période.

2) Les Penguins, bien que victorieux au cours de 15 de leurs 16 derniers matchs (21-1-1 depuis le 5 mars), ont reçu le message qu'une troisième conquête consecutive ne sera pas aussi aisée que prévu.

3) Les Penguins sont si talentueux que cet avantage jette un voile opaque sur des joueurs de second plan. Daniels en est le meilleur exemple. «Je me doutais bien que Daniels pouvait s'illustrer dans la Ligue nationale», dit l'entraîneur Scotty Bowman. «C'est un bon joueur qui a une bonne tête pour jouer au hockey», ajoute Ron Francis. Il fait bien un tas de choses, que personne ne remarque immédiatement.»

Ce n'est plus le cas.

EN BREF

GOODEN BLESSÉ

Dwight Gooden n'a pas été atteint par un lancer, ni par une balle frappée en flèche. C'est un bâton de golf qui a fait le dommage. Le lanceur des Mets n'a pas commencé le match de lundi tel que prévu contre les Dodgers de Los Angeles, lequel a été arrêté à la deuxième manche à cause de la pluie. Il semble que Gooden a été blessé par un coup de bâton accidentel de son coéquipier Vince Coleman, qui pratiquait son élan. Mais dans le vestiaire des Mets lundi soir, personne ne semblait au courant et l'affaire prenait une allure un peu mystérieuse.

BOURSES AUGMENTÉES

Pour la première fois de son histoire, le tournoi de tennis de Wimbledon sera doté de plus de dix millions de dollars (canadiens) en bourses. Il s'agit d'une augmentation de 14% par rapport au montant des prix distribués l'an dernier. Cette fois encore, le vainqueur du simple messieurs recevra plus d'argent que la lauréate du simple dames, c'est-à-dire environ 600 000 dollars contre 500 000. Le président du All England Club de Wimbledon, John Curry, a expliqué que son organisme considère que le public préfère encore le tennis masculin. Wimbledon présentera cette année son centième tournoi féminin.

FORFAIT D'AGASSI

L'Américain Andre Agassi, tenant du titre et tête de série no 2, a déclaré forfait lundi pour le tournoi d'Atlanta (Georgie), en raison d'une tendinite au poignet droit. Agassi, qui aurait suivi les conseils de ses médecins personnels, devrait tout de même se rendre à Atlanta pour être ausculté par le médecin du tournoi. Le Canadien Andrew Sznajder, «lucky loser», a été appelé en remplacement pour affronter au premier tour le Suisse Claudio Mezzadri.

BECKER ÉLIMINÉ

L'Argentin Franco Davin, 61e joueur mondial, a éliminé hier en deux sets, 6-2, 6-2, l'Allemand Boris Becker, tête de série no 2, lors du premier tour du tournoi de tennis de Madrid, épreuve de l'ATP Tour dotée de 775 000\$. Davin, qui avait déjà éliminé le joueur allemand lors du récent tournoi de Nice, s'est facilement imposé en une heure et six minutes. Becker, qui a semblé au-dessus de son poids de forme, a joué trop lentement, manquant d'inspiration sur la terre battue du club Chamartin de Madrid face au jeu de fond de court de l'Argentin. À sa sortie du court, Becker a été conspué par le public madrilène. À moins d'un mois de Roland-Garros, Becker n'a gagné qu'un seul match lors de ses trois derniers tournois sur terre battue, à Nice, Monaco et Madrid.

Ultimatum de Pocklington



PHOTO PC

LE PROPRIÉTAIRE des Oilers d'Edmonton, Peter Pocklington, souhaite garder son équipe dans la capitale de l'Alberta, mais il a exigé une nette amélioration du contrat qui le lie au Northlands Coliseum d'ici le 14 mai, sinon l'équipe déménagera à Hamilton. Pocklington a reçu une offre des dirigeants du Copps Coliseum qui lui permettrait notamment de louer l'amphithéâtre de Hamilton pour 750 000\$ par année, alors que les Oilers doivent déboursier 2,8 millions\$ annuellement à Edmonton. Pocklington prétend avoir perdu 1,3 million\$ l'an dernier. Les assistances ont fortement diminué, les partisans des Oilers reprochant à Pocklington d'avoir déménagé une équipe qui a remporté cinq coupes Stanley pour subvenir à ses besoins personnels. L'organisme à but non lucratif qui contrôle l'amphithéâtre garde 12% du prix des billets, 15% dans les séries. Il a offert 65 millions\$ à Pocklington pour acheter les Oilers et les garder à Edmonton, mais celui-ci exige 105 000 millions\$.

HOCKEY

HIER

Toronto à Detroit (La série est égale 2-2)	1
Winnipeg à Vancouver (Vancouver mène 3-1)	1
Los Angeles à Calgary (La série est égale 2-2)	1

LIGUE NATIONALE

Demi-finales de section (4 de 7)	
Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Dimanche, 18 avril	Boston 5, Buffalo 6
Montréal 2, Québec 3	(Buffalo gagne 4-0)
Buffalo 5, Boston 4	Lundi
Mardi, 20 avril	Pittsburgh 5, New Jersey 3
Montréal 1, Québec 4	(Montréal mène 3-2)
Jeudi, 4, Boston 0	Ce soir
Buffalo 4, Boston 0	Québec à Montréal
Jeu, 22 avril	(19h35, R.-C.)
Québec 1, Montréal 2	Si nécessaire:
Boston 3, Buffalo 4	Vendredi
Samedi	Montréal à Québec
Québec 2, Montréal 3	

Section Patrick

Dimanche, 18 avril	Dimanche
New Jersey 3, Pittsburgh 6	New Jersey 4, Pittsburgh 1
Islanders 1, Washington 3	Lundi
Mardi, 20 avril	Pittsburgh 5, New Jersey 3
New Jersey 0, Pittsburgh 7	(Pittsburgh gagne 4-1)
Islanders 5, Washington 4 (P)	Washington 6, Islanders 4
Jeudi, 22 avril	(Islanders mène 3-2)
Pittsburgh 4, New Jersey 3	Ce soir
Washington 3, Islanders 4	Washington à Islanders
Samedi	Si nécessaire:
Washington 3, Islanders 4	Vendredi
	Islanders à Washington

Conférence Clarence-Campbell

Section Norris	
Dimanche, 18 avril	Dimanche
St. Louis 4, Chicago 3	Chicago 3, St. Louis 4
Lundi, 19 avril	Los Angeles 3, Calgary 1
Toronto 3, Detroit 6	(Série égale 2-2)
Mardi, 21 avril	Toronto 3, Detroit 2
St. Louis 2, Chicago 0	Demain
Toronto 2, Detroit 6	Detroit à Toronto
Vendredi, 23 avril	Si nécessaire:
Chicago 0, St. Louis 3	Samedi
Detroit 2, Toronto 4	Toronto à Detroit

Section Smythe

Dimanche, 18 avril	Vancouver 3, Winnipeg 1
Los Angeles 6, Calgary 3	(Vancouver mène 3-1)
Lundi, 19 avril	Los Angeles 3, Calgary 1
Winnipeg 2, Vancouver 4	(Série égale 2-2)
Mardi, 21 avril	Winnipeg à Vancouver
Los Angeles 4, Calgary 9	Los Angeles à Calgary
Vendredi, 23 avril	Si nécessaire:
Vancouver 4, Winnipeg 5	Samedi
Los Angeles 2, Calgary 5	Winnipeg à Vancouver
Dimanche	Los Angeles à Calgary

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE	
San Francisco 6, Philadelphie 3	
Los Angeles 4, New York 1	
Floride à Cincinnati	
Pittsburgh à Atlanta	
St. Louis à Houston	
Chicago au Colorado	
Montréal à San Diego	

LIGUE AMÉRICAINNE

Minnesota 2, Milwaukee 3	
Texas à Toronto	
Baltimore à Chicago	
Detroit à Kansas City	
Cleveland à Seattle	
Boston à Oakland	
New York en Californie	

LIGUE NATIONALE	
Lundi	Lundi
Cincinnati 3 Floride 0	Toronto 8 Texas 6
LA à New York, pluie	Milwaukee 10 Minnesota 3
Pittsburgh 4 Atlanta 3 (11)	Chicago 7 Baltimore 0
St. Louis 3 Houston 2	Detroit 5 Kansas City 3
Chicago 6 Colorado 3	Seattle 6 Cleveland 3
Philippie 9 SF 8 (10m)	
Montréal 6 San Diego 4	

LIGUE AMÉRICAINNE	
Aujourd'hui	Aujourd'hui
Floride (Hammond 0-3)	Boston (Viola 3-1)
à Atlanta (Glavine 3-0),	Oakland (Welch 2-1),
19h40	15h15
Pittsburgh (Otto 1-1) à	Kansas City (Gardner
Cincinnati (Pugh 1-1),	1-1) à Toronto (Leter,
19h35	1-2), 19h35
Chicago (Guzman 3-1)	Minnesota (Erickson
à Houston (Swindell 3-	0-2) à Baltimore
1), 20h05	(Rhodes 0-1), 19h35
St. Louis (Osborne 1-0)	Milwaukee (Eldred 3-
au Colorado (Ruffin 1-1),	1) à Chicago (McCaskill
21h05	1-3), 20h05
Philadelphie (Schilling	Detroit (Moore 2-1) au
3-1) à San Diego	Texas (Brown 2-1),
(Gr. Harris 1-3), 22h05	20h35
Montréal (D. Martinez	Cleveland (Mutis 1-1)
1-3) à Los Angeles	à Seattle (Hanson 2-0),
(R. Martinez 2-2), 22h35	22h05
New York (Tanana 2-0)	New York (Abbott 1-3)
à San Francisco (Wilson	en Californie (Langston
0-2), 22h35	2-0), 22h05

LIGUE NATIONALE	
Section Est	
G	P
Philadelphie	14 5 .737
Montréal	12 7 .632
St. Louis	11 8 .579
Chicago	10 8 .556
Pittsburgh	10 9 .526
New York	8 10 .444
Floride	7 12 .368

Section Ouest	
G	P
San Francisco	12 9 .571
Houston	10 8 .556
Atlanta	11 10 .524
San Diego	8 10 .444
Cincinnati	7 12 .368
Los Angeles	7 13 .350
Colorado	6 12 .333

LIGUE AMÉRICAINNE	
Section Est	
G	P
Detroit	13 5 .722
Boston	11 8 .579
Toronto	11 8 .579
New York	10 8 .556
Milwaukee	8 9 .471
Cleveland	7 12 .368
Baltimore	5 12 .294
Section Ouest	
G	P
Californie	12 4 .750
Texas	10 7 .588
Chicago	9 9 .500
Seattle	9 10 .474
Minnesota	8 11 .421
Kansas City	7 12 .368
Oakland	5 10 .333

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Tassé

514 879-2100

Obligations 5 ans / 7,50%

Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières

Depuis 1967

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN
+9,49	+7,41	+17,56	-0,86
1834,94	3691,22	3415,93	78,65

E N B R E F

LE DOLLAR À SON PLUS BAS CONTRE LE YEN

New York (Reuter) — Le dollar américain a touché un nouveau plancher historique face au yen en ouverture à New York hier, déclenchant rapidement l'intervention de la Réserve fédérale. Le marché a le sentiment que les ministres des Finances du G7, qui se réunissent à Washington jeudi, ne prendront aucune mesure concertée pour enrayer la hausse du yen. La Fed a acheté à deux reprises du dollar, une première fois à 109,50/55 yens. Juste après cette intervention, la devise s'échangeait à 109,90/00 yens. Le dollar a débuté à 109,35/40 yens - son bas historique - (110,55/60 en clôture lundi) à 3,5725/35 mark (1,5700/10) et à 5,3130/45 FF (5,3080/00).

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES: LA CIBC EMBOÎTE LE PAS

La CIBC lance aussi son taux plafond Emboîtant le pas à ses consœurs, la CIBC a lancé son prêt hypothécaire à taux plafond. Le taux est présentement établi à 7,45%, soit 175 points au-dessus du prêt hypothécaire à taux variable remboursable par anticipation. Ce taux ne pourra dépasser un maximum de 9,5%.

PFPC: PERTE DE 64,8 MILLIONS\$

Au cours du premier trimestre de 1993, les ventes de Produits Forestiers Canadiens Pacifique (PFPC) ont été de 450,5 millions\$, et la perte, de 64,8 millions, ou 1,23\$ par action, comparativement à des ventes de 429,7 millions et à une perte de 71,1 millions (1,47\$) par action, au cours du premier trimestre de 1992. La perte d'exploitation pour le premier trimestre de 1993 a été de 38,2 millions\$, comparativement à 67,3 millions\$ un an plus tôt.

LA CONCURRENCE DANS LES AIRS

77% des Canadiens et des Québécois interrogés dans le cadre d'un sondage commandé par Canadian International ont dit que la concurrence est plus avantageuse qu'un monopole dans le secteur du transport aérien. Seulement 15% des 1000 répondants croient que les Canadiens seraient mieux servis s'il y avait monopole. Toujours selon ce sondage mené entre le 1er et le 3 avril, les Canadiens croient que la concurrence leur permettra d'obtenir des prix plus avantageux (60%). D'autres sont d'avis que le service sera meilleur (36%) et que le choix sera plus grand (19%). En ce qui a trait à l'éventuelle association entre Canadian International et American Airlines, 68% des répondants préféreraient voir American Airlines investir dans Canadian International en conservant ainsi le contrôle financier de l'entreprise au pays. Seulement 13% souhaitent que Canadian International disparaisse au profit d'Air Canada.

NORTHERN TELECOM EN HAUSSE

Au premier trimestre de 1993, les produits d'exploitation de Northern Telecom se sont établis à 1,94 milliard\$ US, en hausse de 2% par rapport à ceux de 1,90 milliard\$ US enregistrés à la même période l'an dernier. Le bénéfice net applicable aux actions ordinaires s'est chiffré à 74 millions\$ US, par opposition à 101 millions\$ US l'an dernier. Le bénéfice par action ordinaire s'est établi à 0,30\$ US, comparativement au niveau record de 0,41\$ US pour la période correspondante de l'an dernier. La valeur des nouvelles commandes au premier trimestre s'est établie à 1,84 milliard\$ US, soit une baisse de 4% par rapport à l'an dernier, où elle atteignait 1,92 milliard\$ US.

VENTES RECORD CHEZ CHRYSLER

Toronto (PC) — Chrysler Canada a atteint un chiffre de ventes record de 9,5 milliards\$ l'an dernier et la fabrication et la vente de voitures a permis de réaliser un profit. Toutefois, une perte des investissements de la caisse de retraite a entraîné un déficit de 48,6 millions\$. Cette perte constitue une dure dégringolade pour la compagnie, qui avait réalisé des profits nets de 34,2 millions\$ en 1991. En 1992, la valeur des ventes du constructeur automobile était supérieure de 13% aux résultats de l'année précédente, en dépit d'une baisse de 1,2% du nombre de véhicules vendus. Chrysler Canada a augmenté sa part du marché canadien des voitures et des camions de 16,2 à 16,8%. Le profit d'exploitation avant impôts pour l'usine de Windsor était de 65,8 millions\$ l'an dernier, comparativement à 95 millions\$ en 1991.

La confusion s'installe dans la construction

Les constructeurs de maisons contestent en cour le nouveau Fonds de formation

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Après les travaux de la construction lundi à tous les députés de l'Assemblée nationale pour les prévenir que le calme n'allait peut-être pas durer encore très longtemps, ce fut hier une requête en injonction déposée en Cour supérieure par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) pour contester le nouveau Fonds de formation des travailleurs de la construction.

Pendant ce temps, on affirmait au ministère du Travail que les négociations se poursuivaient toujours en vue d'en arriver à un nouveau décret, à temps pour l'échéance du 30 avril, dans deux jours. Mais dans l'ensemble, la situation demeure extrêmement confuse pour un néophyte qui se met le nez dans cet immense dossier de la construction, où l'on parle souvent en même temps de négociations des conditions de travail, de chômage massif et de travail au noir, ce qui débouche presque inévitablement sur la crainte d'un retour à des actes de violence.

Pour le moment, l'affrontement reste sur le terrain juridique. L'APCHQ, qui conteste d'une part certains éléments de la position majoritaire défendue par ses collègues entrepreneurs dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel, ainsi que certaines revendications salariales des syndiqués, a choisi d'exprimer son mécontentement par cette injonction, qui viendrait stopper le processus de collecte des cotisations auprès des employeurs au moment où il allait commencer. Ce sera le cas évidemment si le tribunal accepte l'injonction.

La loi 185 et le décret de la construction encore en vigueur prévoient que depuis le 25 avril

(dimanche dernier) les entrepreneurs en construction doivent verser 10 cents dans un Fonds de formation pour chaque heure travaillée par un de leurs employés, lesquels pourraient bénéficier de cet argent lorsqu'ils se retrouveraient en chômage. À partir du 29 août prochain, la cotisation des employeurs devrait passer à 20 cents «et rien ne permet de croire qu'il n'y aura pas d'autres hausses dans un avenir rapproché», ajoute-t-on dans le communiqué de l'APCHQ.

En fait, cette association qui regroupe les entrepreneurs en construction domiciliaire conteste en bloc le Fonds et même davantage, comme le montre le paragraphe suivant: «L'APCHQ considère qu'il s'agit d'une initiative innomable qui n'a pas sa raison d'être dans le contexte actuel. De plus, la création de ce Fonds découle de tractations qui laissent toute la place voulue à une contestation juridique, ce que l'APCHQ n'hésite pas à faire dans un contexte où tous les moyens sont bons pour indiquer que rien ne va plus dans la gestion de l'industrie de la construction».

Seul contre tous

En fait, l'APCHQ semble être seule contre tout le monde dans cette offensive, puisqu'elle s'oppose à la Commission de construction du Québec, à l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), à la FTQ-Construction, à la CSN-Construction, au Conseil provincial des métiers de la construction du Québec et, finalement, à la politique adoptée par le gouvernement québécois.

D'ailleurs, cette demande d'injonction semble

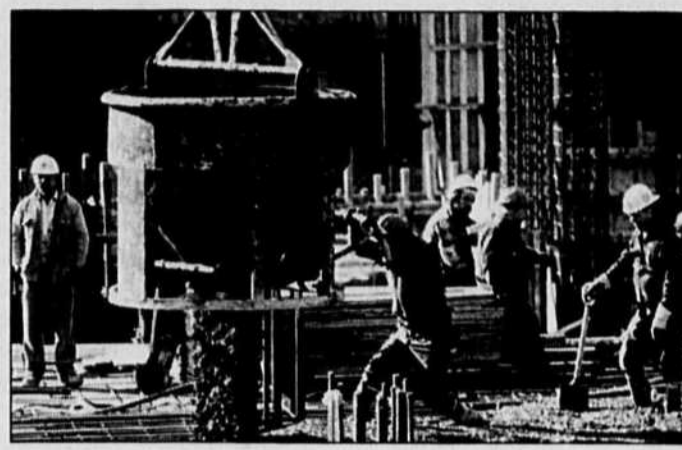


PHOTO ARCHIVES

Le décret de la construction vient à échéance dans deux jours.

en avoir pris plusieurs par surprise. Au bureau du ministre du Travail, on ne l'a appris qu'en fin de journée et les membres de son contentieux attendaient le texte de la requête.

Même chose à l'AECQ, qui est l'organisme représentant tous les entrepreneurs en construction à la table des négociations du décret. Ses dirigeants donnent aujourd'hui une conférence de presse pour faire le point sur les négociations et communiquer les résultats d'une récente tournée provinciale. Son directeur général, M. Robert Brown, n'a pas voulu commenter la requête en injonction avant d'en avoir lu le texte.

Il est cependant évident que l'APCHQ ne sent mal représentée par l'AECQ, dominée par les entrepreneurs aux clients les plus riches, soit les gouvernements et les grandes entreprises. M.

Omer Rousseau, directeur-général de l'APCHQ, fait valoir que les acheteurs de maisons résidentielles sont les consommateurs ordinaires, sans grands moyens financiers, ce qui, à son avis, peut justifier un taux salarial inférieur pour les travailleurs de la construction, en comparaison de leurs collègues dans les autres secteurs de construction.

Cette logique est contestée par les représentants syndicaux. M. Jacques Thuot, coordonnateur à la CSN-Construction, soutient qu'une baisse de 20% du coût de la main-d'œuvre (ce que demande l'APCHQ) ne ferait baisser le prix d'une maison que de 4%, puisque la main-d'œuvre n'en représente que de 20 à 22% du coût. En revanche, le prix du bois d'œuvre a presque doublé depuis un an, un facteur nettement plus lourd sur le coût d'achat d'une maison neuve. Il note qu'en Ontario, où les travailleurs ne sont pas syndiqués, le prix des maisons est plus élevé qu'au Québec. Selon M. Thuot, la solution n'est pas de baisser le salaire des gens de la construction, mais de créer le climat économique pour inciter les consommateurs à investir dans une maison neuve.

Enfin, M. Thuot accuse l'APCHQ de vouloir tout mêler (décret, travail au noir, chômage). Il ajoute qu'il n'y a pas encore eu véritablement de négociations et qu'on ne s'est même pas entendu sur la forme de la table. Il reproche au gouvernement de ne pas inciter les parties à trouver un règlement négocié, en imposant depuis une dizaine d'années un décret à la dernière minute.

Dévaluation du dollar canadien

Les marchés réagissent au budget, selon Crow

Sainte-Foy (PC) — Le gouverneur de la Banque du Canada, John Crow, estime que la dévaluation de plus de 0,75 cent du dollar canadien, hier, reflétait le mécontentement des marchés financiers face au budget du gouvernement canadien, lundi dernier.

«Cette réaction était un rapide avertissement», a-t-il indiqué hier midi aux journalistes après sa conférence devant les membres de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy.

M. Crow a précisé que les marchés financiers croyaient que le ministre des Finances canadien aurait montré plus d'audace. Tout cela ne veut pas dire cependant que le gouvernement Mulroney n'a pas fait un pas dans la bonne direction, a dit encore M. Crow, en ajoutant que le déficit demeure toujours un grand défi.

Le gouverneur de la banque centrale est également d'avis que la question du déficit ne se réglera pas en une soirée et qu'il faudra faire preuve de patience et de volonté de diminuer le manque à gagner du gouvernement.

Dans sa brève allocution de remerciement du conférencier invité, le président de la Chambre, Claude Jarry, a suscité des murmures dans la salle quand il a dit que le Canada, de par sa situation financière et fiscale, est en train de «s'argentiner» (allusion au marasme économique qui sévit en Argentine).

Selon lui, le gouvernement a perdu le contrôle de ses dépenses. «Tout le monde sait qu'en Argentine, la situation s'est considérablement détériorée, comme le montre

l'avis donné par le Fonds monétaire international», a dit M. Jarry.

«C'est vraiment criant la situation de la dette nationale au Canada et c'est ce que l'on craint, c'est-à-dire que l'on se retrouve dans une situation où il deviendra impossible de gouverner. L'endettement est devenu tellement considérable que le gouvernement n'a plus d'argent pour investir et favoriser les investissements au Canada.»

M. Crow a réagi diplomatiquement aux propos de M. Jarry en disant qu'il ne commentait pas les paroles de ses hôtes.

Dans son exposé devant les membres de la Chambre, le gouverneur a expliqué brièvement les trois raisons qui ont fait que la reprise économique amorcée au Canada au début de 1991 a été «modeste» par rapport aux reprises précédentes.

D'abord, l'économie a dû se remettre des suites de la phase d'inflation, d'endettement et de spéculation. En second lieu, a poursuivi M. Crow, les entreprises canadiennes ont procédé à une restructuration afin de pouvoir affronter la concurrence dans un marché de plus en plus intégré à l'échelle mondiale. Enfin, l'activité économique internationale a été faible et les cours de nombreux produits de base canadiens ont enregistré des creux cycliques.

«Toutefois, il n'y a pas que des ombres au tableau», a dit M. Crow. Le taux d'inflation a beaucoup reculé (...) et, d'un bout à l'autre du pays, les entreprises ont restructuré leurs bilans et leurs activités pour être en mesure de soutenir les pressions de la concurrence.»

Après les propos de Leon Panetta sur l'ALENA

Washington rassure Ciaccia

Washington (PC) — L'administration américaine a assuré hier le ministre québécois des Affaires internationales John Ciaccia que Washington tenait toujours à faire adopter l'Accord de libre-échange nord-américain.

M. Ciaccia a entrepris hier une visite de trois jours dans la capitale américaine dans le but notamment d'établir des relations avec la nouvelle administration et de resserrer les liens entre le Québec et les États-Unis.

C'est cependant la question du libre-échange qui a marqué ses premières rencontres en raison de déclarations du directeur du budget Leon Panetta, rapportées hier à la une du Washington Post et du Los Angeles Times, selon lesquelles l'accord avait peu de chances de devenir réalité.

M. Panetta a expliqué qu'il n'y avait pas assez de partisans de l'entente de libre-échange au Congrès à l'heure actuelle pour assurer sa ratification.

M. Ciaccia a déclaré qu'il avait rencontré hier matin des représentants de département d'État, du département du Commerce et du bureau du Représentant américain au Commerce, et que ceux-ci l'avaient assuré que l'administration Clinton tenait toujours à faire ratifier l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Le ministre québécois a déclaré qu'il fallait remettre dans leur contexte les déclarations de M. Panetta, qui

a bien des difficultés avec les éléments de son propre budget.

«Tous ceux que j'ai rencontrés étaient unanimes à dire que l'accord était dans les intérêts des États-Unis, a soutenu M. Ciaccia. Mais il est clair que cette administration devra faire un effort plus important pour s'assurer les appuis nécessaires à la ratification de l'accord.»

L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, M. John de Chastelain, a également affirmé qu'il ne fallait pas trop s'inquiéter des déclarations de M. Panetta.

Selon lui, le directeur du budget voulait souligner le fait que l'accord n'était pas acquis, et que l'administration Clinton devait mettre tout son poids derrière cette initiative.

L'administration américaine a d'ailleurs cherché à minimiser les propos de M. Panetta hier. Le porte-parole du président Bill Clinton, M. George Stephanopoulos, a admis que l'accord nord-américain ne serait pas ratifié s'il était présenté au Congrès aujourd'hui, mais il a fait observer qu'il n'était pas question de le présenter sans les ententes parallèles présentement discutées.

Le représentant américain au Commerce Mickey Kantor a déclaré de son côté que l'administration Clinton était tellement intéressée à cet accord qu'elle songeait déjà à ajouter trois autres pays, le Chili, le Venezuela et l'Argentine.

Le voile se lève sur le mystère de l'acquisition des actions d'Univa

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La banque d'affaires new-yorkaise E. M. Warburg, Pincus & Co. a confirmé hier que Warburg, Pincus Investors, L.P., un de ses trois fonds d'investissement, a conclu une entente de principe avec Unigesco visant l'achat au coût de 198 millions\$ de 26% des actions d'Univa.

Ainsi le secret que cherchaient à préserver tant Unigesco que la Caisse de dépôt et placement du Québec a été éventé. Daphne Philipson, un porte-parole de Warburg, Pincus, indiquait, hier, à la Presse Canadienne que l'exercice de «vérification diligente», au terme duquel l'entente ferme sera signée, était déjà commencée et que des comptes de Warburg, Pincus s'y affairaient.

Cette banque d'affaires fut fondée à New York en 1939 sous le nom de E. M. Warburg & Co par Eric M. Warburg, un des descendants de la célèbre famille de banquiers Warburg de Hambourg. On ne doit pas la confondre avec S. G. Warburg, de Londres, fondée en 1933 par Sigmund Warburg, une autre banque d'affaires avec laquelle elle n'a d'autres liens que les origines ancestrales.

Warburg, Pincus se spécialise aujourd'hui le capital de risque, dans le «special equity» (ce qui qualifie bien son éventuel placement dans Univa) ainsi que dans les conseils à l'investisse-

ment. Ses actifs sous gestion de la firme atteignent les 9,5 milliards\$ US.

Depuis 1971, Warburg, Pincus a créé cinq fonds d'investissement dont trois demeurent actifs, soit Warburg, Pincus Capital Partners, L.P. avec un capital de 341 millions\$ US (formé en 1983), Warburg, Pincus Capital Company avec un capital de 1,175 milliard\$ US (formé en 1986) et, enfin, le fonds qui projette d'investir dans Univa, Warburg, Pincus Investors, L.P. avec un capital de 1,775 milliard\$ US (formé en 1989).

Hier, le porte-parole d'Unigesco, Daniel Larouche, s'était évanoui dans la nature, faisant preuve de la même courtoisie stratégique qu'il affecte depuis l'annonce d'Unigesco vendredi dernier.

De son côté, son homologue à la Caisse de dépôt, Suzanne Brochu, s'en tenait au libellé du communiqué de la Caisse émis vendredi soir, rappelant l'«esprit positif» avec lequel l'institution embrasse la situation. Dans un document décrivant ses activités, Warburg, Pincus, qui emploie une centaine de personnes à New York principalement, mais aussi à Londres et à Los Angeles, souligne qu'elle ne s'occupe de la gestion quotidienne des compagnies dans lesquelles elle investit, qu'elle vise des investissements d'une durée de cinq à sept ans et qu'elle ne s'engage pas dans transactions inamicales.

Depuis 1971, Warburg, Pincus a ef-

fectué plus de 200 investissements directs. La firme soutient qu'elle est en mesure de faire des placements variant de 10 à 200 millions\$ US, ce qui donne une idée de l'importance de son investissement dans Univa. Au cours des cinq dernières années, Warburg a investi 400 millions\$ US à l'extérieur des États-Unis, précise la firme.

ALTA

LA COMPAGNIE DE CAUTIONNEMENT ALTA

AVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Compagnie de Cautionnement ALTA sera tenue au 800, boul. René-Lévesque ouest, bureau 2440, Montréal, Québec, le jeudi 20 mai 1993 à 15:00 heures, heure de l'est.

Par ordre du Conseil d'administration

Timothy R. Carsley
Secrétaire

É D I T O R I A L

Diplomatie de l'immobile, acte 25

François Brousseau

«L'état se resserre contre Belgrade», disent-ils. Mais Belgrade ne peut même plus arrêter le feu...

La nouvelle vague de «sanctions» contre la Serbie de Slobodan Milosevic est remarquable à plus d'un titre. Visant une cible — Belgrade — qui n'est plus la principale source de guerre, elle s'accompagne en outre d'exercices de rhétorique passablement futiles des deux plus gros pays du monde, les États-Unis et la Russie.

Du côté de Washington, on promet une action «plus énergique» sans préciser de quelle action il s'agirait, et on dépense plutôt son énergie à débattre de l'opportunité pour le secrétaire d'État Christopher de faire ou non un voyage en Europe pour «discuter de nouvelles mesures» avec les gouvernements européens. Diplomatie de l'immobile, acte 25...

Du côté de Moscou, le référendum-plébiscite gagné de façon convaincante par Boris Eltsine a semblé atténuer les vents pro-serbes en provenance de la Russie. «Les nationalistes serbes et tous les autres participants au conflit qui misent sur la force se heurteront à une riposte ferme de l'ONU», a lancé hier M. Eltsine. Une déclaration remarquable, dans laquelle la Russie semble se démarquer de ses cousins de Serbie comme jamais auparavant.

Faut-il en déduire que les Russes se résolvent désormais à accentuer de façon décisive la pression sur Belgrade? Si «accentuer la pression» signifie crier un peu plus fort, voire appliquer un embargo, sans doute oui. Boris Eltsine a aujourd'hui les coudees plus franches par rapport à ses adversaires conservateurs pro-serbes; il peut donc faire un geste en direction des Occidentaux.

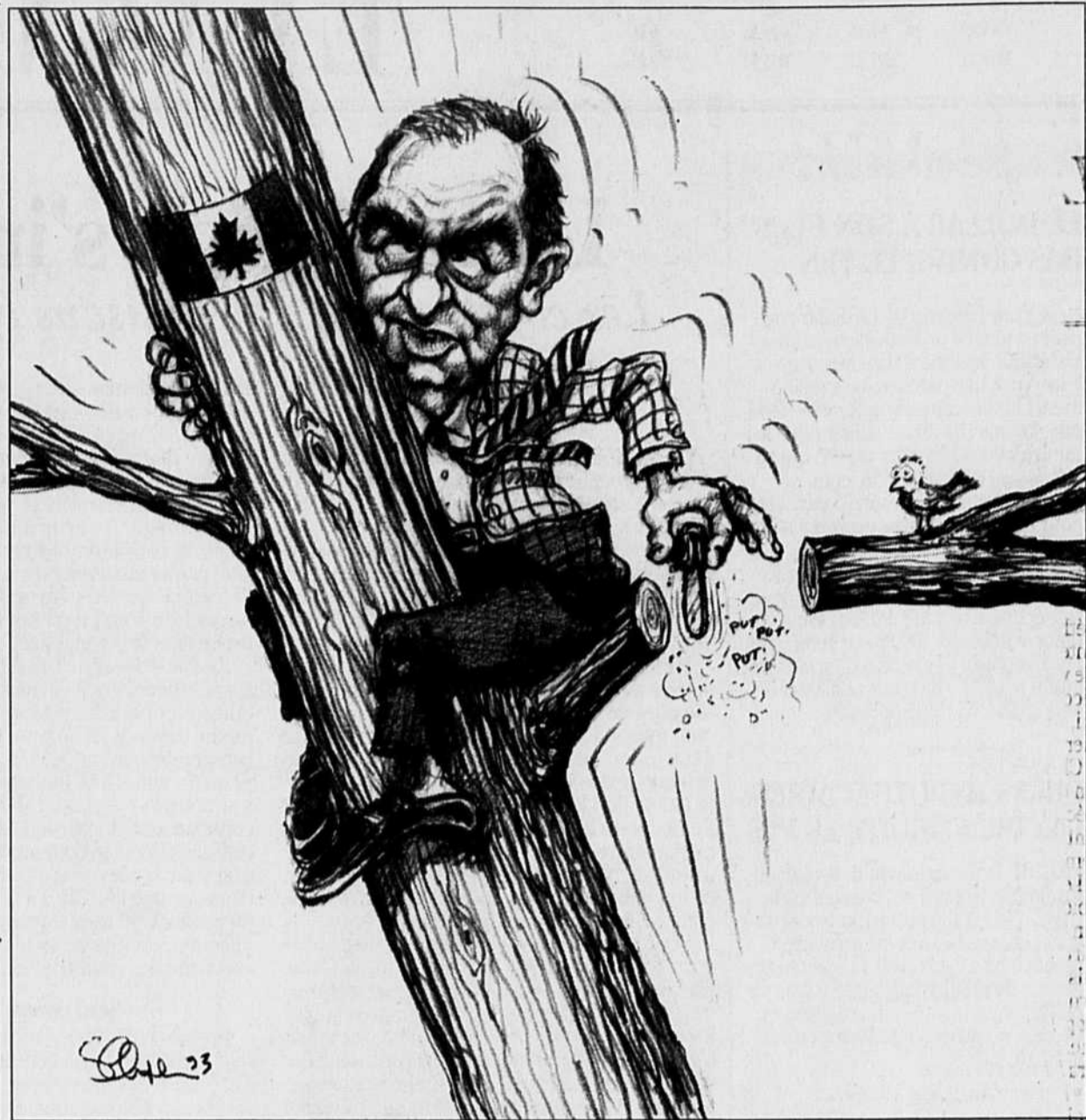
Mais si «accentuer la pression» veut plutôt dire «y aller d'une attaque militaire directe contre l'agresseur des Balkans», alors non, pas plus les Russes que le reste du monde ne sont aujourd'hui décidés à faire quelque chose de significatif dans les Balkans. D'autant moins qu'au coeur de la Bosnie, avec les nouvelles de massacres anti-musulmans commis cette fois par des forces croates, la situation devient moralement moins claire qu'elle ne l'était auparavant.

Le resserrement des sanctions, en vigueur depuis lundi, à l'encontre de la «Yougoslavie» (la Serbie plus son satellite du Monténégro) est-il, dans ces conditions, à même de provoquer un éclaircissement de la situation? Il faudrait d'abord postuler que l'embargo — une méthode qui, historiquement, n'a jamais fait tomber les dictateurs et les agresseurs — puisse faire son oeuvre sur les dirigeants de Belgrade.

La Russie et les USA s'impliquent sans s'impliquer dans le borbier bosniaque.

Même si cette condition était remplie, les effets de l'action resteraient douteux, puisque les dirigeants de Belgrade, tout brutaux et de mauvaise foi qu'ils soient, se trouvent désormais en désaccord avec les Serbes de Bosnie, décidés à consolider à tout prix leurs gains territoriaux et à refuser le plan Owen-Vance, qui les forcerait à rendre près de la moitié de leurs conquêtes. Le président serbe Slobodan Milosevic a imploré en vain ses compatriotes de Bosnie de mettre un terme à leur furie conquérante. Autrement dit, les pressions sur Belgrade, même si elles étaient effectives, ne feraient pas bouger d'un pouce les assaillants de Srebrenica et de Bihac.

La spirale de l'impuissance s'étend dans les Balkans: elle touche désormais ceux qui, à Belgrade, ont mis le feu à la région et voudraient aujourd'hui — même provisoirement — s'arrêter un peu.



La mécanique du rêve

Samedi, vous vous souvenez? La journée était belle et chaude, enfin printanière. Rue Saint-Denis, à Montréal, le Festival du cinéma africain et créole drainait des centaines de cinéphiles, toutes couleurs unies.

Avides de douceurs d'où qu'elles venaient, les gens souriaient aux anges. Je les observais à la dérobée, attentifs à des brindilles verdissantes ou à leurs carreaux étincelants, tout occupés à ensoleiller leur espace en aidant le printemps à se propager.

Ailleurs dans d'autres rues du centre-ville, et plus tard au Tritorium du Cégep du Vieux Montréal, des centaines d'étudiants, de professeurs et de sympathisants à l'essor de la philosophie au Québec ont, à leur manière, consacré leur journée à aider le printemps.

Le projet de réforme collégiale proposée par la ministre Robillard souffre, de l'avis de ceux qui s'y sont arrêtés (cégépiens, professeurs, éducateurs, humanistes, bon nombre d'universitaires et de créateurs...), de la maladie qui décime cette fin de siècle: l'asservissement aux volontés des comptables en chef, ces bonzes inféodés au Conseil du Trésor.

La maladie est épidémique. Je dégraisse, je trime, je mets à pied, donc j'agis. Toute personne qui a du pouvoir — ou qui veut en gagner vite ces jours-ci — donne à croire qu'elle pense à l'avenir quand elle propose des coupures pour résorber artificiellement les erreurs de calcul et le manque de vision d'hier.

Les véritables décideurs des politiques de demain, ce sont plus souvent qu'autrement des hauts fonctionnaires ou des ministres à l'esprit rabougri qui préchent à coups d'excellence et de valeur ajoutée et qui nous préparent «un monde où les gens ne seront plus que des pièces, ce qui est plutôt un immonde». (Paul Chamberland). Ces «responsables irresponsables qui rêvent de reléguer la philosophie au rang de nullité publique», pour prendre le mot de Doris Lussier,



ARIANE ÉMOND

ne se gênent pas pour déprécier du même souffle tout ce qui aide vraiment à la qualité de la vie, ce qui entraîne un accroissement du plaisir de vivre: chercher à comprendre, mieux utiliser un esprit critique en éveillé, pour réussir à poser, ici-bas, sa pierre correctement.

Ceux et celles qui travaillent pour former des esprits plus passionnés d'aventures humaines que d'envolées économiques sont encore et toujours qualifiés d'irresponsables déconnectés de la vraie vie, de pelletées de nuages, d'irréalistes, au mieux de rêveurs impénitents.

Nous sommes-nous affranchis de quelques illustres démagogues et de goupillons de la grande noirceur pour nous mettre à annoncer *ad nauseam* les versets de la purification économique sans voir que le projet ne semble pas tellement porteur d'humanité?

Samedi, dans une salle trop sombre pour le temps qu'il faisait, quelque 200 professeurs et amis de la philosophie venus de tous horizons professionnels ont parlé avec émotion et passion de leur résistance à cette énième tentative d'effriter l'apprentissage «de cette mécanique du rêve» (Richard Desjardins).

Le message du chanteur tenait en quelques mots: «L'important dans la vie, c'est de pouvoir rêver. Ça empêche d'avoir peur et ça permet d'avancer.» La philosophie, c'est comme l'amour. Ça prend du temps et de la liberté pour valoir la peine qu'on s'y

adonne. Trop encadrer, enrégimenter, restreindre ne fera qu'étouffer, rendre inutile et inintéressant ce moment béni de la vie scolaire où, pour une fois on peut se poser les questions les plus graves et les plus difficiles sur le sens de la vie et la course du monde.

Personne ne conteste qu'il faille améliorer l'enseignement de la philosophie, la bonifier, la rendre encore plus attrayante, passionnante, nourrissante autant pour les profs que pour les étudiants. «Quand l'enseignement des mathématiques ou de la chimie s'avère défectueux, on le réforme. Mais quand quelque chose ne va pas dans l'enseignement de la philosophie, on songe à la supprimer. Pourquoi cette différence?», écrit l'éminent professeur de McGill, Mario Bunge.

Les dizaines et les dizaines de témoignages d'appui qui ont été livrés étaient ensoleillants, dynamisants, porteurs d'espoir dans un monde où le langage du coeur fait si cruellement défaut. «Aujourd'hui, encore une fois, la philosophie crie au secours», a rappelé Pierre Jasmin, porte-parole des Artistes pour la paix. Mais dehors, c'est le monde qui crie: «Au secours la philosophie!»

De qualité totale dans l'enseignement, de l'importance de voir large et clair, des nécessaires apprentissages pour devenir des êtres humains équipés pour affronter un monde en train de dérapier et de se réinventer, de cela on ne parle pas beaucoup dans les projets de réforme. Alors que c'est de cela exactement que s'occupent les professeurs de philosophie.

Alors que la tendance lourde (autant en Europe qu'aux USA et au Canada) est à l'accroissement du nombre d'heures, à l'ouverture du corpus philosophique et à la satisfaction de nouvelles clientèles, la philosophe Louise Maril soulignait que le Québec se retrouvera dans quelques années parfaitement à contre-courant avec un enseignement de la philosophie étié, ratatiné, mal adapté au nouveau siècle.

L'Érythrée indépendante

François Brousseau

Vu du Québec, on croit rêver: l'Érythrée vient de dire OUI à l'indépendance par un vote quasi unanime de 99 %. L'Afrique comptera ainsi, le 24 mai, un 52e État souverain. À l'échelle internationale, la communauté des nations libres frise aujourd'hui les 180 membres en règle. Faut-il s'en réjouir?

L'Érythrée souveraine qui renaît aujourd'hui de ses cendres, c'est l'aboutissement positif d'un long combat, la victoire de l'une des causes «sacrées» (à l'instar de l'Afrique du Sud ou de la Palestine) des internationalistes de tout poil dans les années 70 et 80, et l'illustration, à coup sûr, des difficultés de la transition démocratique. Une transition qui n'est certes pas garantie par la simple grâce de la souveraineté nationale, dans un pays dont l'économie en est encore aux balbutiements et où les armes tenaient encore lieu, il y a peu, de seul argument politique...

L'indépendance du nouveau pays était acquise de facto depuis la chute, en 1991, de la dictature éthiopienne (puissance occupante) de Mengistu Haïlé Mariam, puisque la libération de la capitale Asmara avait été le fait du Front populaire de libération de l'Érythrée, aujourd'hui au gouvernement. Mais l'indépendance veut-elle dire démocratie? Pas nécessairement.

Le nouveau président, Issayas Afeworki, a ainsi déclara:

«Nous avons nos propres réalités, nos propres traditions, nous ne pouvons pas faire la démocratie du jour au lendemain.» M. Afeworki s'est même refusé à envisager une période de transition prédéterminée pour le passage au multipartisme. Après avoir tant cherché la consécration populaire pour l'indépendance, les dirigeants du nouveau pays vont-ils oublier les urnes, une fois le virage opéré?

Très à la mode sous toutes les latitudes par les temps qui courent, les référendums se suivent et ne se ressemblent pas. On les observe à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud. En Italie, ils servent à enterrer un ordre politique ancien, rongé par la corruption et par une classe politique inamovible. En Russie, ils font l'arbitrage entre un président paralysé et ses adversaires parlementaires de la pire mauvaise foi. Au Brésil, ils servent à choisir, dans une opération un peu bouffonne, entre la monarchie et le présidentialisme. Au Canada, ils servent d'exutoire à une population qui en profite pour donner une leçon magistrale à la classe politique.

Dans le cas érythréen, il s'agissait plutôt de faire entrer par la grande porte, en lui donnant l'onction du suffrage universel après 30 ans de guérilla, un nouveau participant dans le concert des nations... Souhaitons-lui la bienvenue, en ajoutant: vivement la démocratie et la croissance économique!

L E T T R E S

Le grand jeu des yuppies

Mgr Ivanhoe Poirier p.s.s., paroisse Notre-Dame de Montréal, permettez-moi tout simplement de vous exprimer mon indignation quant à la décision des autorités de la basilique Notre-Dame d'empêcher la tenue du spectacle *Le Grand jeu de nuit* sur le parvis de l'église comme ce fut le cas l'an dernier.

J'ai assisté moi-même à ce spectacle l'année dernière et croyez-moi, il représentait une très belle leçon d'histoire. Le décor, la musique, les jeux de son et lumières, la mise en scène et les textes furent une merveille.

Je trouve dommage que, pour un groupe de soi-disant yuppies qui ont peur d'être dérangés, il faille congédier à la dernière minute environ 250 employés qui ont investi talent, énergie, temps et argent afin de mettre en valeur la culture québécoise. Si ces mêmes yuppies ne veulent pas être incommodés, je leur rappelle qu'en banlieue éloignée de Montréal (comme Mascouche, Montebello), c'est beaucoup plus tranquille et que lors de leurs investissements dans le Vieux-Montréal, ils auraient dû évaluer les conséquences engendrées par certains événements pertinents à ce quartier historique.

Je rappellerai volontiers à ceux qui veulent empêcher la tenue d'un tel événement, que la façon dont nous traitons présentement la génération montante (face à la culture, à l'éducation et au travail), aura sûrement des répercussions pour l'avenir. Lorsque j'encourage ces jeunes travailleurs pleins d'énergie et de talent, je me dis que c'est moi qui en profiterai à ma retraite dans vingt ans. Au lieu d'investir dans le chômage de 250 artistes, j'aurais préféré (en ces temps d'après-récession) que l'on investisse nos énergies et notre argent pour en-

courager la relève qui est là et qui ne demande qu'à travailler et à nous faire profiter de ses talents.

J'espère que si l'on tente de renverser la décision qui fut annoncée ces derniers jours, vous saurez tenir compte de la déception qu'elle a pu causer chez bien des travailleurs ainsi qu'aux adeptes de la culture.

Monique Crevier

Montréal, 21 avril 1993

Le boisé des HEC

Monsieur le conseiller municipal Abe Limonchick, comme résidente de votre quartier dans Côte-des-Neiges, aux audiences publiques de l'arrondissement concernant le projet des HEC, suite à cette expérience, je demeure perplexé face à ce processus démocratique.

Nous arrivions à ces audiences, mes concitoyens et moi, avec l'espoir que tout n'était pas décidé d'avance.

Déjà, lors d'une soirée d'information avec les HEC, M. Jean Guertin nous affirmait avoir reçu des garanties de la Ville de Montréal quant à l'assurance de pouvoir construire dans le boisé. De plus, la veille de l'audience finale, soit le vendredi 16 avril 1993, LE DEVOIR nous apprenait votre position ainsi que celle de votre parti; car comment comprendre que sur les sept conseillers présents, seulement les quatre du RCM soient en faveur?

D'ailleurs, l'un de ceux-ci, M. Zajdel, a pris position bien que n'ayant assisté qu'à une demi-séance sur quatre. Le respect de la démocratie aurait au moins exigé son abstention. Le samedi 17 avril, LE DEVOIR nous apprenait la subite volte-face de la Ville dans ce dossier.

M. Laurent Soumis écrivait: «Pour des raisons qui demeurent encore inexplicables, le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal a effectué en quelques mois un virage de 180 degrés en donnant son aval au projet de

construction de la nouvelle école des HEC.» Ce que je vous demande, c'est pourquoi le RCM a créé tous ces processus supposés démocratiques, qui prennent le temps et l'argent des citoyens montréalais, si c'est pour gouverner comme l'ancienne administration municipale?

Louise Authier

Montréal, 22 avril 1993

Les niveaux de la «méga-organisation»

La mode selon les petits et grands témoins de la politique et de l'économie serait à la mondialisation qui serait synonyme de méga-regroupements. Toutes les entreprises devraient devenir multinationales, les provinces multiples disparaître dans le giron tutélaire d'un seul pays, les pays devenir communautés économiques.

Sans contester que nous ayons à un certain niveau à nous méga-organiser, devrions-nous le faire à tous les niveaux? La collaboration dans la diversité serait-elle malgré l'incroyable souplesse informatique devenue soudainement une impossibilité? Plus nous serions informés, plus nos méthodes d'investigation seraient raffinées, plus nous en saurions sur tout et sur tous, moins nous saurions collaborer, moins nous saurions comprendre et surtout réaliser que si nous naissons tous, peut-être que c'est tout simplement pour vivre! Qu'ayant outrageusement tout bureaucraté, même ce qui n'aurait pas à l'être, qu'ayant tout complexifié pour avoir l'air toujours plus intelligents, nous ne sachions plus finalement nous organiser?

Quand les individus que nous sommes devront-ils fusionner comme autant de siamois l'un et l'une en l'autre? Nous aurions ainsi dix ou douze bras pour une seule paire de souliers!

Léopold Bourjoi
Montréal, 19 avril 1993

À P R O P O S

... des enfants et de la pauvreté

Il est indéniable que de jeunes Canadiens sont victimes de la pauvreté, de négligence et de mauvais traitements. Le sort de nombreux enfants autochtones est à certains égards pire que celui des enfants du tiers monde, d'abord parce que le Canada ne fait pas partie du tiers monde, et ensuite parce que leur situation est ou devrait être évitable.

Il ne s'agit pas, faut-il préciser, de créer de nouveaux niveaux de dépendance à l'égard de l'aide sociale, mais bien plutôt d'aider les communautés concernées à retrouver leur dignité et le sentiment d'être utiles à la société.

L'incidence élevée de l'exploitation, sexuelle et autre, des enfants dans la population canadienne en général est également inadmissible et il est plus que temps que la

société lui accorde toute l'attention qu'elle mérite. Les statistiques sur la pauvreté des enfants au Canada qui ont été publiées en 1992 n'ont guère de quoi réconforter ceux qui croient que la situation s'est améliorée chez nous depuis que nous avons ratifié la Convention. Ce serait plutôt le contraire.

La proportion d'enfants de moins de dix-huit ans vivant dans une famille à faible revenu, qui était de 14,5 % en 1989, a grimpé à 16,9 % en 1990 et à 18,3 % en 1991. Il s'agit d'une augmentation de 105 000 qui fait passer à 1 210 000 le nombre d'enfants de moins de dix-huit ans qui vivent dans des familles dont les gains sont inférieurs au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada.

Commission canadienne des droits de la personne, rapport annuel, 1992.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

P A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

La politique des autres

L'art d'appuyer spécieusement sur les causes qui peuvent faire reculer les Québécois

PIERRE VADEBONCOEUR
Essayiste

Le gouvernement Bourassa a souvent eu l'art d'appuyer spécieusement sur les causes qui peuvent faire reculer les Québécois. C'est une constante. Il possède à cet égard le génie de la circonstance et de la manœuvre.

Cet art peut être défini avec précision, car c'est une méthode. Etant une méthode, on peut en énoncer la formule. J'ai tenté de le faire. Cette méthode tient en ceci: elle vise à maintenir étroitement le peuple québécois dans le courant des forces historiques qui, à terme, auront raison de lui, et à empêcher qu'il s'en dégage.

Chez les libéraux, il n'est jamais question de l'en délivrer. Il s'agit au contraire de voir, très précisément, à ce qu'il n'échappe pas à ce courant. S'il s'en écarte, s'il s'émancipe, s'il va s'émanciper, on l'y ramène.

Le PLQ et le gouvernement Bourassa s'emparent volontiers à cela. L'application de cette méthode qui consiste à faire en sorte que le Québec ne puisse se soustraire aux forces externes qui déterminent son destin est particulièrement évidente depuis quelques années. Rappelons certains faits récents:

- la plaisanterie de Meech, qui avait pour but de clore le débat constitutionnel sur une capitulation et de rendre pratiquement impossible toute contestation constitutionnelle ultérieure;

- le faux sursaut de M. Bourassa, en 1990, devant l'intransigeance des provinces, sursaut qui ne visait qu'à tourner le mouvement d'indignation des Québécois, à gagner du temps contre eux, puis à ruiner systématiquement l'élan politique qu'ils connaissaient alors;

- la capitulation nouvelle (l'Écrasement) à Charlottetown;

- la campagne du OUI à cette capitulation;
- l'expulsion de quelques militants réfractaires du PLQ et la mise au pas aisée de la plupart des « rebelles »;

- enfin, aujourd'hui, le nouvel effort contre la loi 101.

Dans son principe, tout cela est d'une grande simplicité. Il y a deux voies. Il s'agit d'empêcher l'une et de voir à ce que nous prenions l'autre. Il faut nous dissuader d'avoir notre volonté propre, notre politique propre. Il faut, parallèlement, grâce à l'absence d'une politique à nous, nous exposer sans cet obstacle aux forces objectives, aux forces aveugles, aux forces adverses de l'histoire ou à celles de la politique des autres. Dieu sait, par exemple, qu'à Charlottetown, c'était la politique des autres: eux seuls l'avaient définie!

Je voudrais bien que des historiens, un jour ou l'autre, examinent le détail mais aussi les secrets d'une politique qui consiste à faire obstinément ce qu'il faut pour tenir les Québécois



La méthode du gouvernement de Robert Bourassa vise à maintenir étroitement le peuple québécois dans le courant des forces historiques qui, à terme, auront raison de lui, et à empêcher qu'il s'en dégage.

PHOTO NORMAND BLOUNT

On nous veut des sujets de l'histoire, non des agents de l'histoire.

sous l'empire direct des fatalités qui les condamnent. Quelle chose étrange, anormale, qu'une politique, c'est-à-dire une volonté, jouant constamment en faveur des déterminismes de l'histoire! Une volonté politique québécoise visant à la ruine de la volonté politique québécoise!

L'enquête de mes historiens ne remonterait pas seulement cinq ans en arrière mais bien plus loin, car cette histoire est une vieille histoire. La chronique des libéraux en est remplie. Ces historiens trouveraient beaucoup de choses à partir de cette seule idée: que la problématique de la domination dans ce pays s'appuie sur un parti pris de nous soustraire à notre politique propre pour nous ramener invariablement, par calcul, sous l'effet sans entrave de conditions soi-disant communes et soi-disant égales.

On nous veut des sujets de l'histoire, non des agents de l'histoire.

La volonté des autres, les institutions des autres, les perspectives des autres, la majorité des autres, la pratique des autres, l'autorité constitutionnelle des autres, le droit défini par les autres, les tribunaux des autres! Je crois bien que cela s'appelle de l'aliénation.

Et maintenant, à nouveau, par la même logique, cette affaire de langue. Encore une fois. Le cas est spécial et appelle des commentaires le concernant plus particulièrement.

On nous refuse non seulement l'indépendance mais toute modification constitutionnelle de quelque sens en notre faveur, on ne tient strictement aucun compte de nos représentations ni de nos points de vue, on persiste à nous dominer de la sorte, sans concession, sans accommodement; on n'envisage aucune

espèce de nouvel ordre, on ne consent nullement à une nouvelle approche ni à la moindre imagination nouvelle des choses. On nous offre zéro. C'est ce que je disais: on veille attentivement à ce que nous demeurions exposés immobiles et sans garde à l'action délétaire d'un ensemble de conditions dans lequel il est impossible que nous tenions le coup historique.

Nous sommes par conséquent réduits à une pure situation de résistance et de politique défensive, comme depuis deux siècles. Nous sommes encore à cette condition toujours dernière, toujours précaire. Voilà qu'on nous demande du retour, dans cette situation compromise et de mauvais augure.

Or il se trouve que non seulement la langue mais aussi la lutte pour protéger la charte qui définit ses droits fournissent le principal ci-

ment de notre résistance dans la condition générale où nous sommes. Nous n'avons tout simplement pas l'intention de jouer avec ça. Il n'est pas question d'abandonner cette force par morceaux.

On ne fait pas de geste sans entraîner des conséquences en cascade. Il existe une dynamique des choses, montante ou descendante. Réduits à une sorte de stagnation politique, bloqués ainsi, nous sommes fragiles, ne disposant que d'une petite partie des moyens d'être et d'agir, devant des forces évidemment immenses. Ce n'est pas nous qui avons voulu cela. C'est la situation qu'on nous a faite.

Dans ces conditions, nous ne pouvons nous payer le luxe d'une inversion de dynamique, même partielle en apparence.

Dès lors, nous n'avons rien à céder, ni rien à concéder.

Livrer la marchandise

L'économie mondiale, c'est plus qu'un simple système d'échange de biens et de services

PATRICE MARTIN
Diplômée en science politique

Comme le remarque Jeffrey Seabrook dans *The Myth of the Market*, le marché, c'est-à-dire l'économie de marché mondiale, c'est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple système d'échange de biens et de services. Lors de la présentation du « mini-budget » en décembre dernier, M. Mazankowski décrivait l'économie mondiale en ces termes: « La nouvelle économie mondiale exerce d'intenses pressions concurrentielles. Ceux qui sauront être compétitifs prospéreront. Les autres seront condamnés à la stagnation. »

Mais, ironiquement, notre intégration à cette économie mondiale, si violente soit-elle, se voudrait pour plusieurs le *sine qua non* de notre prospérité. Le marché est donc à la fois source de malheur et porteur d'espoir pour des sociétés de consommation de plus en plus endettées, polluées, violentes, intolérantes, etc.

On mise sur les pouvoirs rédempteurs du marché et à cette fin on recycle de vieux discours: si on libéralise le marché, si on l'ouvre à la compétition, si on le laisse s'autoréguler, il saura innover et résoudre nos problèmes économiques et sociaux du même coup. Nous n'avons plus de choix, le marché va s'en occuper. Les fantômes des Thatcher et Reagan nous hantent toujours.

Dans un pays comme le Canada, où des politiques visant à rendre la vie du marché plus facile sont mises en oeuvre avec acharnement depuis bientôt une décennie (ALENA, TPS, élimination de programmes visant à contrôler l'investissement étranger, réforme de l'assurance-chômage, privatisation, etc.), nous sommes bien

placés pour savoir que la « liberté d'action » du marché ne va pas nécessairement de pair avec la résolution des problèmes socio-économiques, voire environnementaux.

Si tous ne s'accordent pas à dire que les politiques des derniers dix ans « livreront la marchandise », peu nombreux sont ceux à nier qu'elles ne l'ont pas encore fait. Tel un Godot hésitant, les dividendes socio-économiques des réformes de libéralisation du marché se font attendre. Mais viendront-elles vraiment et nécessairement?

La prospérité que nous livrera le marché d'un moment à l'autre dépend, entre autres, de la validité de deux prémisses. Premièrement: l'automatisation et la concentration des moyens de production ne signifient pas nécessairement croissance du chômage. Réalité qu'on ne peut nier, le chômage est à la fois plus répandu et plus pernicieux que jamais.

Le *Monde diplomatique* de mars 1993 se penche justement sur la question de l'innovation technologique et de son impact sur l'Europe. On y apprend qu'en cinq ans, une usine de Belgique a réussi à augmenter sa productivité de 10 % en diminuant de 50 % le nombre de ses employés: plus de 10 000 ouvriers « remerciés ».

L'analyse coûts/bénéfices de la technologisation des moyens de production se fait au niveau d'une logique de coûts de production, non pas au niveau d'une logique de viabilité de la communauté ou d'une logique de plein emploi.

Ce qui nous mène à la deuxième prémisses sur laquelle repose la promesse de prospérité (sociale et économique) de la libération des marchés: la théorie des avantages comparés est valable dans un univers libre-échangiste mondial.

La théorie des avantages comparés

suggère que, tel un organisme vivant, le monde est composé d'une multitude de parties (pays) qui contribuent chacune à leur manière au bon fonctionnement du tout. Elle stipule même qu'il est toujours à l'avantage « relatif » des deux parties d'établir des liens commerciaux. Mais on sait aujourd'hui que tous n'ont pas quelque chose d'unique à offrir.

En fait, les pays en développement se battent entre eux pour nous offrir quelques denrées bien spécifiques et, ce faisant, font dégringoler le prix de ces denrées (à notre avantage!). Ce serait beau si, suivant un ordre naturel prédéterminé et sans aucune interférence des gouvernements nationaux, les uns produisaient du coton, les autres du café ou des bananes, et que tous y gagnaient. Mais cette division internationale du travail est un idéal de vieux libéral, voire une utopie complètement dissociée du jeu de pouvoir qui naît de la recherche du profit et de la tendance monopoliste de la compétition internationale.

Finalement, la libre circulation des capitaux fait en sorte que les chefs d'entreprise sont à la recherche non pas d'un avantage relatif, mais bien d'un avantage absolu. Pourquoi investir ici si le taux de profit sera plus élevé ailleurs? Pourquoi innover ici si on peut baisser les coûts de production et avoir accès au même marché en s'installant ailleurs?

Mis à part l'option de tout chambarder le système économique et de « redonner » à tous leur juste part des richesses produites, il reste que nous pouvons décider de nous défaire du carcan idéologique qu'est devenue la nécessité d'être les meilleurs, les plus productifs et les plus compétitifs. À quoi bon gagner si la victoire se fait au prix de notre qualité de vie?

Au lieu de mettre en oeuvre des politiques qui font en sorte que nous devenons toujours plus dépendants d'une logique dissociée de notre vie immédiate, osons y opposer des logiques de développement qui, bien qu'englobant la dimension économique, vont au-delà d'une vision purement économe du monde.

Le droit de refuser la misère

GILLES CORMIER
Étudiant en philosophie

Le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, André Bourbeau, s'en prend à nouveau aux assistés sociaux. Cette fois, il veut réduire de 30 dollars par mois les prestations de ceux qui se déclarent « disponibles pour participer à toute mesure d'employabilité que le ministre pourrait leur proposer ». Etant donné, selon M. Bourbeau, que deux tiers des bénéficiaires disponibles refusent de participer à la mesure proposée, on serait justifié de réduire le barème de tous ceux qui sont classés dans cette catégorie. Le ministre Bourbeau se livre encore au même manège qui consiste à mousser les préjugés contre les assistés sociaux pour justifier une économie de bouts de chandelle sur leur dos, et surtout, pour détourner l'attention de la population vis-à-vis d'un gouvernement essoufflé par la crise, sans courage politique, ni de solutions véritables aux graves problèmes de pauvreté et de chômage.

Mais les conditions dans lesquelles se retrouvent les personnes disponibles sont beaucoup moins roses que ce que veut nous faire croire le ministre. Il cache volontairement — et c'est grave! — des faits importants par rapport à ses mesures d'employabilité:

- Il faut savoir que le ministre ne peut pas à l'heure actuelle d'offrir des mesures à tous les participants potentiels.

- Les mesures d'employabilité qui ont un véritable contenu de formation, que ce soit des études postsecondaires ou même de l'alphabétisation, sont offertes chichement; à peine quelques milliers de places disponibles pour ce genre de mesures, par rapport à des dizaines de milliers de personnes qui seraient intéressées à y participer.

- Les prestataires d'aide sociale qui se déclarent disponibles n'ont pas le droit de choisir la mesure à laquelle ils vont participer. Ce choix est laissé arbitrairement à la discrétion de l'agent. Il s'agit là d'un pouvoir excessif octroyé aux agents d'aide sociale pour la Loi sur la sécurité du revenu et le ministre devrait corriger rapidement cette situation, en donnant aux individus le droit de refuser la misère, c'est-à-dire le *cheap labor* plutôt que de rendre le système encore

plus dégradant pour les assistés sociaux.

- Il faut savoir que la majorité des prestataires qui se déclarent disponibles vont se voir offrir une mesure « Extra », et ce, même s'ils n'ont pas tous la possibilité d'y participer vraiment puisque la même mesure sera offerte en même temps à des dizaines de prestataires.

La mesure « Extra » est dégradante. Elle n'a pas sa place dans une société comme la nôtre, et elle devrait disparaître. Cette mesure consiste à faire faire 80 heures par mois de travaux « communautaires » en échange d'une maigre allocation mensuelle de 46 \$ pour un adulte; ce qui fait environ 0,57 \$ l'heure, dix fois moins que le salaire minimum. Cette mesure est calquée sur les travaux compensatoires que l'on impose à ceux qui ne peuvent pas payer une amende lorsqu'ils sont reconnus coupables d'infraction. Ce n'est sûrement pas avec ce genre de mesure que l'on va accroître l'employabilité d'une personne, et encore moins lui redonner l'estime de soi.

Le gouvernement semble complètement dépassé par la crise économique. Au lieu de s'attaquer lâchement aux pauvres, il devrait plutôt s'en prendre aux mécanismes sociaux et politiques qui engendrent l'exclusion et la pauvreté. La manière dont, en cette fin de siècle, on partage le travail et le revenu est archaïque; étant donné que l'on peut produire plus avec moins de main-d'œuvre. Tôt ou tard, il faudra en venir à modifier radicalement les normes minimales du travail et le système d'aide sociale afin d'aménager plus équitablement le temps de travail, tout en accordant à toute personne dans le besoin un minimum vital acceptable quel que soit la cause de son besoin.

De telles solutions pourraient être financées à partir d'une surtaxe aux entreprises qui font des gains de productivité, et par le fait même augmentent leur taux de profits en employant de nouvelles technologies au détriment de la main-d'œuvre. Malheureusement, aucune solution de ce genre ne risque de se concrétiser sans que les tensions sociales n'atteignent leurs limites, et provoquent ainsi la mobilisation politique des exclus. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'ensemble de la société se verra bien obligée d'agir de manière solidaire.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpeit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Souris, Guy Taillefer, Dany Vear, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Lectures); à l'information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale : François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramière, Clément Trudet; à l'information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive : Yves d'Avignon, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babin, Rachelle Duclot (commis), Danielle Cantara, Christiane Vaillant (divertissements), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise-Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Gloria Tallon (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Marie-France Legaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration), Raymonde Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbel (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclero-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Louis Simonneau. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Pierre Cotton, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Francine Morvan, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Désirée Saucy, Marc Vigneault.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PRIERE «Pour la paix, je suis prêt à mourir»

SUITE DE LA PAGE 1

Mirjana, Marja, Ivan et les autres, ont vu une jeune femme avec un enfant dans les bras. Elle était indiciblement belle, joyeuse et souriante. A sa troisième apparition, Mirjana lui a demandé: «Qui êtes-vous?» Elle leur a répondu: «Je suis la Vierge Marie, mère de Dieu, j'ai une communication à vous faire.» Depuis, tous les 25 du mois, Marie parle. Elle dit: «La paix doit régner aussi bien entre les hommes et Dieu que parmi les hommes. Elle doit régner dans le monde entier.»

Puis «ce fut l'apocalypse», se souvient Soeur Emmanuelle. Le 6 avril 1992, jour de la reconnaissance de la Bosnie par la Communauté européenne, la guerre éclate ici, se rappelle cette religieuse française de la Communauté des Béatitudes, qui vit à Medjugorje depuis plus de trois ans. «Les habitants du village nous ont dit: «Partez, partez vite, c'est la guerre!» Soeur Emmanuelle n'est pas partie, pas plus que ses semblables. Marie leur disait de rester: «C'était le plan de Dieu que nous soyons là.» Alors que la ligne de front n'est plus qu'à cinq kilomètres, Soeur Emmanuelle envoie tous les jours des nouvelles de la guerre au monde. («Medjugorje, La Guerre au jour le jour», Éditions des Béatitudes)

En avril et mai 1992, les pèlerins ont pourtant déserté. Avant, ils venaient par centaines de milliers: près de cinq cent mille hosties distribuées aux communions en

1985 et 1986; plus d'un million à partir de 1988 et jusqu'en 1991; puis moins de deux cent trente-deux en 1992, selon la comptabilité tenue par les frères franciscains du monastère. Aujourd'hui, les pèlerins commencent à revenir, moins nombreux certes. Ils étaient deux mille cinq cents pour Pâques. Ils sont trois cent cinquante en cette fin avril, alors que la guerre a repris de plus belle, que les «frères ennemis» croates et musulmans s'affrontent.

A Mosta, la «capitale» des Croates de Bosnie, à moins de 15 kilomètres du lieu de prière, Marian, qui combat pour le HVO (forces croates de Bosnie), raconte que la ville est «un petit Beyrouth». Entre Croates et Musulmans, «il y a eu affrontements au mortier dans le centre. Hier et aujourd'hui, les snipers musulmans ont tué des civils et blessé des soldats», affirme-t-il, protégé par un mur de tireurs d'élite sur le qui-vive. Mais à Medjugorje, près des boutiques qui alignent les vierges fluorescentes, les chapelets en plastique et autres bondieuseries, Rose-Marie, venue spécialement de Floride, malgré les mises en garde du département d'Etat, n'a pas peur. «Quand on a la foi, on est protégé», déclare-t-elle. Elle raconte même la fabuleuse histoire d'un pilote serbe qui devait bombarder le village mais dont l'avion a été pris dans les nuages. «Il a compris que c'était un signe du ciel, il s'est converti», assure-t-elle.

Le Frère Ivan, un des six franciscains qui vivent ici, est plus sceptique. «Je pense que c'est protégé, mais ce que je pense ne protège pas de grand-chose», dit-il. «La prière, ajoute-t-il, ne peut arrêter la guerre, mais nous pouvons aider au bon moment.» Lors de ses prêches aux soldats croates, il leur dit: «Chacun a le droit de se défendre, mais il y a une limite à ne pas franchir. Faites attention aux femmes aux enfants, aux vieillards, aux blessés.»

Chacun semble convaincu que Medjugorje n'a pas été choisi par hasard, mais «parce que l'Herzégovine est un carrefour des religions». Et même si les relations oecuméniques avec les orthodoxes et les musulmans ont beaucoup souffert de la guerre, Soeur Emmanuelle explique: «La Vierge nous a dit: «Aimez vos frères serbes orthodoxes et priez pour les athées qui vous persécutent.» Plus terre à terre, un pèlerin américain raisonne en heures d'avion: «La Vierge a choisi ce lieu car un Russe et un Américain peuvent facilement s'y rencontrer.»

Le Vatican n'a pas encore authentifié les apparitions. Il est 18h40, heure où la Vierge est censée se montrer dans l'église bondée. Mais Jean-Claude, un chrétien venu de Saint-Lô en Normandie, reste sur le parvis: «Je ne suis pas prêt à me faire tuer pour des apparitions, dit-il. Mais pour la paix, oui je suis prêt à mourir.»

SANCTIONS «Un vote de non-confiance des investisseurs»

SUITE DE LA PAGE 1

tées firmes américaines comme Moody's et Standard and Poor établissent un diagnostic aussi rude que celui de la CBRS à l'endroit du budget Mazankowski, l'effet «sera mauvais, très mauvais pour le Canada.»

À la Banque de Montréal, M. Pierre Ghazi, directeur du marché monétaire, a fait écho aux propos tenus par son confrère de la CIBC en spécifiant que dans la foulée du geste posé par la CBRS les marchés ont imprimé d'autres glissades à la courbe du dollar. Résultat? En début de soirée, la devise canadienne avait enregistré une perte supplémentaire de 15 points de base, à 78,50 cents US.

Qualifié de «vote de non-confiance de la part des investisseurs» par Mme Dominique Vachon, économiste à la Banque Nationale, le budget Mazankowski a été élaboré sur des prémisses économiques si optimistes, pour ne pas dire douteuses, que «nous allons être dans la ligne de mire des investisseurs comme de toutes les firmes d'évaluation» de soutenir M. Robert Normand, économiste au Mouvement Desjardins.

Selon l'analyse formulée par cet expert, en tablant sur un fort regain d'activité de l'économie canadienne

pour réduire le déficit, le ministre fédéral des Finances n'a fait que raviver l'attention des investisseurs qui «vont réévaluer constamment les performances du Canada comme des provinces.»

Dans ce contexte, «si la reprise n'est pas au rendez-vous ou même si elle moins forte que celle qui a été prévue, vous pouvez être assuré que ça va barder. Ça va peser pendant un bon bout de temps, car les marchés s'attendaient à une politique économique plus drastique» que celle exposée avant-hier aux Communes.

Pour Mme Vachon comme pour M. Normand et leur confrère Benoît Durocher, économiste à la Banque Royale, l'émotion constatée hier sur les marchés est attribuable avant tout aux attentes que le gouvernement fédéral avait semées depuis plusieurs mois en promettant une politique d'étranglement de sa dette cumulée de 460 milliards\$.

Fait révélateur de cet état éme des financiers, les ventes importantes de dollar canadien, de noter M. Durocher, portaient les signatures des investisseurs européens, des Japonais, dans une moindre mesure, mais également des Nord-Américains. Autrement dit, «on ne peut pas dire que c'est la faute des Européens et des Ja-

ponais.»

Décrite par M. Ghazi, l'évolution du dollar depuis le discours du budget a été la suivante: «Les premières attaques ont été remarquées tout de suite après le discours sur les marchés asiatiques. Dans la nuit de mardi, l'Europe a pris le relais. Puis les investisseurs nord-américains ont emboîté le pas avec suffisamment de vigueur pour que la Banque du Canada intervienne à deux reprises dans la matinée d'hier.»

Après l'adjudication du taux par la Banque du Canada, on a enregistré pendant un bref laps de temps une baisse des taux sur les bons du trésor avant qu'une remontée, moins marquée que dans la matinée, ne fasse sentir ses effets. Bref, si la tendance observée en fin de journée se poursuit tout au long de la semaine, la Banque du Canada pour commander une réduction de 2 points de base, à 5,58%, de son taux d'escompte.

Cette déception des marchés à l'égard du fédéral a fait augmenter par ailleurs la pression sur les provinces. D'après M. Durocher de la Banque Royale, les investisseurs vont analyser à la loupe les politiques que l'Ontario, au premier chef, et le Québec, dans une moindre mesure, entendent employer pour réduire le poids de leur dette respective.

QUÉBEC

Pour une reconnaissance de l'asymétrie

SUITE DE LA PAGE 1

point de ralliement des diverses communautés». Dans un manifeste intitulé «La francophonie canadienne: un espace à reconnaître», la Fédération suggère au Québec de se doter d'une politique à l'égard de la francophonie canadienne comme il en a pour la francophonie mondiale.

Cette politique devrait préciser que «le Québec appuiera les revendications des communautés francophones et acadiennes» pour la reconnaissance de leurs droits historiques et constitutionnels ainsi que leur droit à des services en français et aux institutions dont elles ont besoin.

La phrase paraît creuse. Mais elle est contentieuse. En

1989, le Québec avait appuyé l'Alberta en Cour suprême, contre les franco-albertains qui réclamaient la gestion de leurs écoles (l'affaire Mahé).

Les francophones hors Québec ne l'ont jamais digéré. «Aujourd'hui, nous tournons une page», déclare le président de la Fédération, M. Raymond Bisson. «Peu importe le choix que le Québec fera pour son avenir, ajoute ce fédéraliste avoué, la francophonie canadienne doit resserrer les coudes et le lien devra toujours être cultivé.»

Il admet cependant que «si le parti au pouvoir à Québec a une tendance qui est plus vers le fédéralisme, ça le rapproche de notre idéologie.»

La fédération et le gouvernement du Québec avaient eu maille à partir durant les négociations constitutionnelles du lac Meech. Les francos, comme on les appelle, ne s'étaient ralliés qu'en dernière instance et avec réticence.

Cette fois-là, c'est le Québec qui ne l'avait pas digéré. La Fédération affirme que pour «trouver une longueur d'onde commune» il faut d'abord «sortir de l'adéquation établie entre le sort réservé aux anglophones du Québec et l'avenir des francophones dans les neuf autres provinces et les deux territoires. Il est temps de reconnaître l'asymétrie entre les deux situations.»

La proposition de la FCFA va aussi loin que d'ouvrir l'accès de certains programmes du gouvernement du Québec aussi bien des programmes de formation professionnelle, d'aide aux artistes, aux entreprises ou aux jeunes, et aux francophones des autres provinces. Et recommande d'oublier le principe sacré de l'ingérence.

Il suggère huit axes de collaboration. Des échanges existent déjà, écrit la Fédération (Québec dépense un maigre 1,4 milliards\$ par an pour soutenir des projets culturels ou autres à travers le pays). «Ils ont cependant besoin d'un cadre plus précis, d'une vision plus globale.»

En accueillant chaleureusement les idées de la Fédération, le gouvernement du Québec s'est découvert hier une vocation pour la francophonie canadienne. Le ministre responsable de la politique linguistique, Claude Ryan, a déclaré au nom du gouvernement que «nous explorerons avec beaucoup d'intérêt» les pistes suggérées par la Fédération.

Avec elle, il reconnaît que la solidarité du Québec est une «condition essentielle» à la réalisation du maintien et de l'épanouissement des communautés «plus faibles» survivant dans «des conditions précaires» ailleurs au pays.

Même s'il existe encore un million de Canadiens se réclamant de langue maternelle française au Canada hors Québec, les dernières données du recensement de 1991 montrent que la proportion de citoyens dont la langue d'usage est le français a chuté de 1,5% en 10 ans. En 1991, il n'y avait plus que 635 000 personnes dont la langue d'usage était le français, dont le tiers vivent au Nouveau-Brunswick. 35% des Canadiens de langue maternelle française vivant hors du Québec parlent plus souvent anglais que français à la maison.

Le ministre fit amende honorable pour «les carences majeures dans nos attitudes» à l'égard de nos compatriotes.

«Le Québec, dit-il, a souvent fait montre d'indifférence ou d'insensibilité à l'endroit des problèmes que vivent les communautés francophones hors Québec.»

Et l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion exprimant son «vif intérêt pour la vitalité et l'avenir des communautés francophones hors Québec.»

Curieusement, c'est le ministre responsable de la langue, M. Claude Ryan, et non le responsable des affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard, qui s'est prononcé au nom du gouvernement.

Ce dernier n'en a pas moins accueilli favorablement les propositions, mais avec un enthousiasme plus mesuré. «Notre position face aux francophones hors Québec a toujours été la même, a-t-il souligné: leur donner toute l'importance qu'on peut; travailler en étroite collaboration avec eux.»

La petite histoire retiendra que c'est avec M. Rémillard que les francophones hors Québec ont eu le plus souvent maille à partir comme ministre de la Justice ou responsable de la Constitution. Il paraît qu'historiquement, les relations avec M. Ryan ont toujours été plus conviviales.

Une ancienne employée du cabinet de M. Ryan, Mme Charlotte Ouellet, occupe aujourd'hui le poste de représentante de la Fédération à son bureau du Québec.

La petite histoire veut d'ailleurs que l'idée même que les communautés francophones proposent, dans un document écrit, au Québec une nouvelle forme de collaboration soit née dans le bureau de M. Ryan. En fait, c'est lui qui en aurait fait la suggestion, laquelle n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Pas étonnant que le ministre accueille aujourd'hui avec autant d'intérêt ce manifeste.

Une candidate libérale démissionne

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

L'équipe électorale des libéraux fédéraux du Québec a perdu l'une de ses jeunes vedettes. Candidate officielle du parti pour le comté de Laval-Est, Manon Saint-Louis, a décidé de remettre sa démission, a appris LE DEVOIR.

Après avoir été désignée dans un comté que le PLC a d'excellentes chances de remporter aux prochaines élections, elle a reconsidéré sa décision et fait marche arrière, estimant que la direction du parti a manqué à sa parole. L'aide organisationnelle et financière qu'on lui avait promise ne s'est pas concrétisée.

Le directeur de cabinet du chef du parti, M. Jean Pelletier, a eu un premier entretien avec la candidate rebelle, la semaine dernière, pour la convaincre de revenir sur sa décision. Le député de Montréal-Papineau, André Ouellet, est revenu à la charge cette semaine. Mais ce furent deux vaines démarches.

La direction du parti mise beaucoup sur la contribution de candidates féminines pour donner un nouveau relief à son équipe électorale. Dans cette optique, Manon Saint-Louis comptait parmi ses recrues les plus intéressantes. Diplômée de l'UQAM et de McGill, elle est détentrice d'un MBA. Courtier et consultant en immobilier corporatif, elle est présidente du groupe immobilier Saint-Louis Inc.

Contrairement à Manon Saint-Louis, la candidate libérale du comté de Terrebonne, Claire Brouillet, se dit très heureuse de sa décision. Nièce de feu Pierre Laporte, elle a émis une déclaration intitulée «Pourquoi je suis heureuse d'avoir Jean Chrétien comme chef». Dans cet hommage à Jean Chrétien, elle écrit notamment: «Il n'est pas une vedette de vidéo clip, il ne limite pas ses interventions aux huit secondes que lui accorde le bulletin de nouvelles. Jean Chrétien est d'abord et avant tout un politicien de coeur. Il est animé par un attachement viscéral aux valeurs fondamentales de notre pays. Il subit depuis des années les assauts méprisongers de quelques frères québécois et il persévère toujours.»

À ce jour, l'aile québécoise du PLC a choisi 34 candidats dont 11 femmes, qui constituent ainsi 30% de l'équipe en formation. Avant même que ne s'amorce le processus, MM. Chrétien et Rizzuto s'étaient tous deux engagés à recruter un minimum de 20% de candidates féminines, faillit-il pour y parvenir, pratiquer de la «discrimination positive». Dans quelques comtés, le chef du parti a effectivement usé de son pouvoir discrétionnaire pour désigner des femmes. Ce fut le cas de Mme Céline Hervieux-Payette dans le comté de Ahuntsic.

Le PLC-Québec tiendra son congrès d'orientation du 18 au 21 juin à Montréal et il entend, d'ici là, choisir 74 autres candidats. Jadis animateur à Radio-Canada, ex-attaché politique de la ministre Lise Bacon, aujourd'hui directeur des communications du PLC-Québec, Robert Desbiens sera candidat à la convention du comté de Laurier-Sainte-Marie, représenté à la Chambre des communes par le député Gilles Duceppe du Bloc québécois.

MÉTRO

«Rien n'est exclu»

SUITE DE LA PAGE 1

Transports, M. Sam Elkas, devait déclarer en mai 1992 que le projet ne verrait peut-être pas le jour avant l'an 2000.

En novembre dernier, la Ville de Laval est toutefois revenue à la charge avec une nouvelle proposition limitant l'extension du réseau sous la Rivière-des-Prairies à un tronçon reliant l'actuelle station Henri-Bourassa au boulevard Cartier, la première artère d'importance après le pont Viau.

Le 22 janvier dernier, le nouveau Conseil métropolitain du transport en commun (CMTC), qui régit le territoire des trois grandes sociétés de transport de la région, accordait son appui formel au projet.

Le gouvernement du Québec a toujours indiqué qu'il attendrait un signal clair de la région avant d'aller de l'avant avec le projet.

Le cabinet du premier ministre Robert Bourassa a fait valoir hier qu'aucune décision finale n'était encore prise dans ce dossier.

Toutefois, «la question a été discutée récemment au conseil des ministres», a confirmé l'attachée de presse, Mme Sylvie Godin.

«Prendre ça pour acquis en l'absence de décision m'apparaît hautement prématuré», a-t-elle commenté en indiquant qu'elle avait une bonne idée de l'origine de cette nouvelle au sein du cabinet.

Mme Godin n'a toutefois pas voulu exclure le scénario évoqué par le maire de Laval.

«Rien n'est exclu», a-t-elle dit.

Le bureau du président du conseil de la STCUM et du CMTC, M. Robert Perrault, n'était pas en mesure de confirmer la nouvelle hier en fin de journée.

Si celle-ci s'avérait fondée, «ce ne serait pas une surprise», a déclaré le porte-parole du président, M. Pierre Laporte.

«Dans le respect de l'entente de 1989 qui a amené à la création du Conseil métropolitain du transport en commun, la STCUM collabore avec les études en cours à la Communauté urbaine de Montréal (CUM)», a-t-il ajouté.

Me Diane Laurin, attachée de presse du président de la CUM, a indiqué de son côté que les études en cours n'étaient toujours pas complétées.

«Elles le seront en juin prochain», a-t-elle précisé. Pour sa part, l'attachée de presse du ministre Elkas, Mme Diane Lépine, s'est refusée «à confirmer ou infirmer» la nouvelle.

«Nous attendons les études de la CUM avant de présenter le dossier au conseil des ministres», a indiqué Mme Lépine.

«Les intentions du ministre sont toujours les mêmes, a-t-elle assuré. Il a la ferme intention de voir naître le projet d'une station à Laval.»

Ballon électoral ou construction imminente? Les prochaines semaines devraient apporter une confirmation, ont fait valoir plusieurs interlocuteurs au DEVOIR.

Signer sa carte de don d'organes...

c'est pour la vie.

LA FONDATION DIANE HÉBERT (514) 965.0333

C'est beau la vie

DONNEZ!

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Division du Québec